

Université de Montréal

2m11.2849.4

L'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent

par

Simon Laperrière

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en criminologie

Décembre 2000



© Simon Laperrière, 2000

UNIVERSITÄT WÜRZBURG

UNIVERSITÄT WÜRZBURG

L'enseignement des sciences dans l'intermédiaire [et] au [niveau] de [la] recherche

par

Simon L. Lacroix

École de communication

Faculté des arts et des sciences

HV
6015
U54
2001
N. 013

Membre invité à la Faculté des sciences

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M. Sc.)

en [un] domaine



Le [un] [un] [un]

© [un] [un] [un]

IDENTIFICATION DU JURY

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent

présenté par :
Simon Laperrière

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

PRÉSIDENT-RAPPORTEUR: LANCTOT, NADINE
DIRECTEUR DE RECHERCHE: LEBLANC, MARC
MEMBRE DU JURY: GREGOIRE, JACQUES

Mémoire accepté le : **23 février 2001**

SOMMAIRE

Les trois législations à la base du centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) stipulent que les parents ont des obligations en regard des services qui leurs sont offerts. Le *Cadre de référence sur l'orientation et l'organisation des centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation* précise, à son tour, que les parents doivent recevoir un appui dans l'exercice de leur responsabilité éducative. Les parents demeurent conséquemment des acteurs de premier plan au processus de réadaptation durant le placement.

En ce sens, l'objectif général poursuivi par l'étude consiste à effectuer une analyse de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent, et de la façon selon laquelle les parents et les éducateurs l'expérimentent. Plus spécifiquement, l'étude cherche à identifier les caractéristiques des parents et des adolescents qui déterminent l'implication des parents et à faire un examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de cette implication. Enfin, elle vise à déterminer si l'ensemble des perceptions des parents et des éducateurs permet d'obtenir une compréhension globale de la satisfaction de l'implication des parents. Ainsi, en concevant un traitement qui s'ajuste à ces connaissances, il devient plus facile de répondre aux besoins spécifiques des familles.

L'échantillon se compose de 123 adolescents et adolescentes placés en CRJDA au cours de la période du 24 août 1998 au 19 mars 1999. La collecte de données auprès des parents s'est effectuée par entrevue individuelle. Les éducateurs devaient, pour leur part, consigner des renseignements à l'aide d'un cahier de bord. Parmi les parents initialement retenus, 109 ont terminé la démarche. Le dénombrement des visites des adolescents dans leur milieu familial et l'appréciation de l'implication des parents par les éducateurs ont été colligés pour un total de 109 adolescents. L'ensemble des activités réalisées entre les adolescents, les parents et les éducateurs, rapportées par les éducateurs, réfère à 115 adolescents. Les analyses entrecroisées de l'entrevue individuelle et de l'ensemble de ces activités portent sur 103 adolescents.

Les résultats permettent, dans un premier temps, de conclure que le statut d'activité des parents est associé au nombre de visites des parents au CRJDA, au nombre d'appels téléphoniques et à la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents. Le contexte légal du placement des adolescents a également un impact sur la possibilité de séjours des adolescents à la maison, sur le nombre de visites des parents au CRJDA et sur le nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel. Le milieu d'hébergement des adolescents est en outre un facteur qui influence la possibilité de séjours des adolescents à la maison, le nombre de visites des parents au CRJDA et le nombre d'activités formelles. Dans un deuxième temps, il ressort, d'une part, que la nature des contacts des parents avec les intervenants entre en relation avec la satisfaction des parents quant à la nature des contacts avec les adolescents, les intervenants sociaux et les éducateurs. Et, d'autre part, que la possibilité de séjours des adolescents à la maison est associée au nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel. Finalement, l'étude montre que ni les caractéristiques des parents et des adolescents ni la façon dont les parents et les éducateurs perçoivent l'implication des parents dans le processus de réadaptation n'améliorent sensiblement la prédiction de la satisfaction des parents et des éducateurs de l'implication des parents.

Malgré les limites posées à la généralisation des résultats, la recherche permet d'offrir des pistes de réflexion sur la relation entre les caractéristiques des parents et des adolescents et l'implication des parents, et sur la perception des parents et des éducateurs de cet engagement. Ainsi, l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent est limitée par un nombre marquant d'obstacles. Il devient donc important de s'attarder plus attentivement aux conditions qui favorisent leur participation et aux conséquences qui en résultent. Pour ce faire, le CRJDA doit développer des interventions et des pratiques qui confirment son statut d'auxiliaire aux parents. Les parents doivent sentir qu'ils font partie intégrante du processus de réadaptation, les éducateurs doivent être éclairés et sensibilisés à la contribution des parents, et enfin, l'organisation du CRJDA doit se transformer pour permettre aux adolescents de séjourner à l'extérieur de la ressource d'accueil et pour accueillir plus adéquatement les parents.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, M. Marc Le Blanc, pour sa disponibilité et ses nombreux conseils tout au long de la présente recherche.

Je remercie également les membres de l'Institut universitaire sur les jeunes en difficulté du Centre jeunesse de Québec, notamment MM. Richard Cloutier et André Beaudoin ainsi que M^{me} Gaby Carrier qui ont permis la réalisation de l'étude. Un grand merci à M^{me} Lucie Camiré pour son accueil chaleureux et sa précieuse assistance.

Finalement, je remercie de façon très spéciale Annie-Claude pour son soutien et son encouragement constant qui furent une source de motivation et d'inspiration.

TABLE DES MATIÈRES

IDENTIFICATION DU JURY	ii
SOMMAIRE.....	iii
REMERCIEMENTS	v
TABLE DES MATIÈRES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE	7
1.1. Définition de l'implication des parents	8
1.2. Importance de l'implication des parents	9
1.3. Méthodes d'implication des parents.....	12
1.3.1. Groupe d'éducation parentale	13
1.3.2. Exercice d'apprentissage pour parents et adolescents	14
1.3.3. Groupe de soutien aux parents.....	16
1.3.4. Participation des parents aux activités de la ressource d'accueil.....	17
1.4. Programmes illustrant l'implication des parents	19
1.4.1. Group home program.....	19
1.4.2. Programme Transfert des acquis.....	20
1.4.3. Programme de la villa Notre-Dame-de-Grâce	21
1.4.4. Programme du Parsons Child and Family Center.....	22
1.4.5. Windsor Regional Children's Center Milieu Program	23
1.5. Obstacles à l'implication des parents	23
1.5.1. Contexte du milieu familial	24
1.5.2. Expérience parentale face au placement.....	25
1.5.3. Réaction de l'adolescent à la suite du placement	26
1.5.4. Rôle des intervenants lors du placement.....	27
1.6. Objectifs généraux et spécifiques.....	29
CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE.....	31
2.1. Procédures de collecte de données	31
2.2. Description de l'échantillon	32

2.3. Instruments de mesure.....	36
2.3.1. Entrevue individuelle avec des parents.....	36
2.3.2. Grilles complétées par les éducateurs	38
2.4. Analyses des données.....	42
CHAPITRE III : RÉSULTATS.....	44
3.1. Implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents	44
3.1.1. Perception des parents de leur implication selon les caractéristiques des parents et des adolescents	44
3.1.2. Perception des éducateurs de l'implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents	48
3.2. Examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents	50
3.2.1. Degré d'implication et de satisfaction de l'implication des parents d'après les parents et les éducateurs	51
3.2.2. Comparaison de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents.....	53
3.3. Perceptions des parents et des éducateurs qui expliquent leur satisfaction de l'implication des parents.....	55
3.3.1. Perceptions des parents qui expliquent la satisfaction de leur implication.....	55
3.3.2. Perceptions des éducateurs qui expliquent la satisfaction de l'implication des parents.....	56
CHAPITRE IV : DISCUSSION ET CONCLUSION	62
RÉFÉRENCES	70
APPENDICE A : Échelle globale de fonctionnement des adolescents.....	76
APPENDICE B : Questionnaire de l'entrevue individuelle avec des parents.....	79
APPENDICE C : Distributions de fréquences du degré et de la satisfaction de l'implication des parents d'après les parents.....	83
APPENDICE D : Grille complétée par les éducateurs.....	91
APPENDICE E : Distributions de fréquences du degré et de la satisfaction de l'implication des parents d'après les éducateurs	96

APPENDICE F : Perception des parents de leur implication selon les caractéristiques des parents et des adolescents.....	113
APPENDICE G : Perception des éducateurs de l'implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents	119
APPENDICE H : Examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents.....	127

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution des adolescents selon les caractéristiques des parents et des adolescents	34
Tableau 2 : Perception des parents de leur implication selon les caractéristiques des parents et des adolescents	46
Tableau 3 : Perception des éducateurs de l'implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents	49
Tableau 4 : Degré d'implication et de satisfaction de l'implication des parents d'après les parents et les éducateurs	52
Tableau 5 : Comparaison de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents	54
Tableau 6 : Perceptions des parents qui expliquent la satisfaction de leur implication	57
Tableau 7 : Perceptions des éducateurs qui expliquent la satisfaction de l'implication des parents	59

INTRODUCTION

Le Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) intervient auprès des adolescents¹ dans le cadre de trois législations. Il s'agit de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS), de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et de la Loi sur les jeunes contrevenants (LJC). Ainsi, selon la disposition légale en vertu de laquelle un adolescent lui est confié, le CRJDA reçoit son mandat à partir :

- d'une demande de service formulée par l'adolescent ou par ses parents (LSSSS) ;
- d'une entente intervenue avec le directeur de la protection de la jeunesse (LPJ : entente sur mesures volontaires) ou encore avec le directeur provincial² (LJC : mesure de rechange) ;
- d'une décision du Tribunal de la jeunesse (LPJ ou LJC).

L'article 84 de la LSSSS édicte la mission du CRJDA qui, à son tour, définit deux mandats. Tout d'abord, le mandat d'assurer l'évaluation des besoins de l'adolescent, de son environnement et de leur interaction afin d'élaborer un plan d'intervention spécifique. Ensuite, le mandat de stimuler la reprise ou la poursuite du développement de l'adolescent. Cette réadaptation vise une action auprès de l'adolescent, mais aussi auprès de ses parents et de son milieu. Elle permet de réduire les aspects négatifs de son comportement, de développer ses compétences et d'exercer son potentiel (Sylvain et Puskas, 1998).

La LPJ préconise également, durant le placement en CRJDA, l'établissement d'une relation continue et harmonieuse avec l'entourage de l'adolescent. Le législateur stipule le droit « au maintien de l'adolescent dans son milieu familial ou, à défaut, dans un

¹Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans le document comme représentant des deux sexes, sans discrimination à l'égard des adolescents et des adolescentes.

²Au Québec, le directeur de la protection de la jeunesse assume également le rôle du directeur provincial.

environnement se rapprochant le plus d'un milieu familial normal » (article 4) ; « à une communication en toute confidentialité avec ses parents » (article 9) ; et « à l'implication de la communauté » (article 2.3).

Généreux (1995) rappelle que par la LPJ :

[...] notre société indique qu'il appartient aux parents de mettre à la disposition du jeune les moyens nécessaires à son développement, de voir à lui accorder les soins, l'entretien, l'éducation et la surveillance qui sont nécessaires pour son développement harmonieux (: 12).

Les parents ont donc des obligations en regard des services offerts par le CRJDA.

Les parents demeurent aussi des acteurs de premier plan à l'intérieur de la LJC. Même si leurs capacités parentales ne sont pas remises en cause comme elles peuvent l'être dans la LPJ, le législateur reconnaît dans l'article 3(1)h), la primauté de leur responsabilité envers l'adolescent :

Les père et mère assument l'entretien et la surveillance de leurs enfants ; en conséquence, les adolescents ne sauraient être entièrement ou partiellement soustraits à l'autorité parentale que dans les seuls cas où les mesures comportant le maintien de cette autorité sont contre-indiquées.

Les parents se trouvent conséquemment concernés et engagés dans le processus de réadaptation enclenché par l'infraction commise.

La reconnaissance de l'importance de l'implication des parents est, de plus, illustrée par la place qu'elle occupe dans le *Cadre de référence sur l'orientation et l'organisation des centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation*. Sylvain et Puskas (1998) rapportent que le CRJDA doit procurer un appui aux parents dans l'exercice de leurs responsabilités en favorisant l'actualisation de leurs compétences éducatives. Par ailleurs, le CRJDA a le devoir d'apporter un soutien aux personnes et aux ressources du milieu de vie de l'adolescent afin qu'ils s'impliquent dans la reprise de son développement.

L'implication des parents dans le processus de réadaptation apparaît donc comme une caractéristique inhérente au déploiement des services du CRJDA. Le traitement apporté s'inscrit à l'intérieur d'une *approche milieu* où la participation des parents devient tout aussi appréciable que l'apport de son réseau social (Goulet et Turcotte, 1997). Goulet et Turcotte qualifient l'intervention comme un partage de la prise en charge de l'adolescent avec les membres de sa famille et les différents organismes et individus de sa communauté. Les parents demeurent cependant les premiers responsables de l'éducation de leur adolescent. Cette part de responsabilité qui leur est accordée amène le CRJDA à se situer comme auxiliaire des parents et non comme substitut parental (Héroux, Laporte et Samson, 1989). Cela signifie que les interventions sont élaborées dans l'objectif de conserver le contact entre l'adolescent, sa famille et son environnement (Durocher et Paquette, 1998). Ainsi, Chamberland (1998) et Généreux, Bernier, Desmarais, Guibord et Quevillon (1994) estiment que l'implication des parents lors du placement est cruciale et que la complicité des ressources publiques, communautaires et privées reste nécessaire. Cette relation est désignée comme un partenariat par Généreux (1995) et L'Heureux et Généreux (1993), dans lequel il y a échange d'informations, de compétences et de décisions.

L'idée d'accorder un rôle décisif à l'entourage immédiat de l'adolescent, et particulièrement à sa famille, est présente depuis longtemps. En 1975, le rapport du Comité d'étude sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil (Rapport Batshaw) conclut « [...] en la nécessité de mettre sur pied un nouveau type de centre d'accueil pouvant offrir toute une gamme de services pour répondre à des besoins non rencontrés par les centres d'accueil traditionnels » (Longval, 1994 : 4). Cependant, ce n'est que récemment que cette orientation de pratique a connu un essor considérable (Astrachan et Harris, 1983 ; Odesse, 1991). En effet, depuis le début des années 80, diverses stratégies de réadaptation tentent d'impliquer les parents lors du séjour de leur adolescent en CRJDA. Cette volonté est soutenue par des considérations théoriques et empiriques qui démontrent que cet engagement assure la réussite du placement de l'adolescent (Krona, 1980 ; Martone, Kemp et Pearson, 1989 ; Mireault, Beaudoin, Paquet et Champagne, 1998 ; Simard, Vachon et Moisan, 1991 ; Turner, 1984 ; Vachon *et coll.*, 1982 ; Whittaker, 1981 et autres).

Plusieurs scientifiques ont cherché à déterminer l'influence de l'implication parentale au cours du processus de réadaptation. Certains ont relevé que la participation des parents demeure essentielle pour fortifier les comportements adaptatifs de l'adolescent (Borgman, 1985) et l'efficacité éducative des parents (Ausloos, 1991 ; Goyette, Marr et Lewicki, 1994). D'autres ont constaté qu'elle permet d'accroître la compréhension et l'acceptation des services d'accueil, d'introduire dans le système familial un nouveau réseau de communication (Gendreau *et coll.*, 1993), d'accomplir la phase de réinsertion avec succès (Block et Libowitz, 1983 ; Corby, Millar et Young, 1996) et de produire une meilleure harmonie à la suite de la réunification (Carlo, 1985 ; 1992 ; Jenson et Whittaker, 1987 ; Jenson, Hawkins et Catalano, 1986).

Toutefois, un nombre restreint de scientifiques ont examiné la relation entre les caractéristiques des parents et des adolescents et l'implication des parents. De plus, encore aujourd'hui, aucun regard approfondi de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents n'a été porté systématiquement. Pourtant, le fait de se pencher sur ces dimensions demeure peut-être un pas favorable au développement d'interventions et de pratiques en CRJDA. En accordant une attention particulière à l'analyse de l'implication des parents, cela permet d'identifier des besoins satisfaits et insatisfaits et de distinguer les objectifs qui ont été atteints. C'est l'occasion de situer les nombreux gestes posés dans un cadre davantage circonscrit, et enfin, de mieux comprendre les échecs de la participation de certains parents.

Ainsi, en concevant un traitement qui s'ajuste à ces connaissances, il devient plus facile de répondre aux besoins spécifiques des familles. Il demeure donc important de s'interroger sur l'engagement des parents dans le processus de réadaptation et de ne pas négliger les déterminants qui l'accompagnent et les conséquences qui en résultent. La visée de la présente recherche ressort de la préoccupation à faire coïncider les interventions auprès des parents avec ce qui est attendu des éducateurs et des parents eux-mêmes.

Le premier chapitre présente la définition de l'implication des parents dans le processus de réadaptation d'adolescents en difficulté auquel le document souscrit. Par

surcroît, le premier chapitre porte sur l'importance de l'implication des parents et sur les différentes méthodes de cette implication. Quelques programmes mettant en lumière l'implication des parents dans la réadaptation de leur adolescent sont également décrits. Finalement, les obstacles entourant la participation parentale sont examinés et les objectifs de l'étude, précisés.

Le deuxième chapitre fait état de la méthodologie employée au cours de la recherche. L'échantillon qui la caractérise, les procédures et les instruments de mesure utilisés pour la collecte des données et les analyses de l'information qui en découlent sont exposés.

En lien avec les données recueillies, le troisième chapitre dresse en premier lieu un portrait de l'implication des parents dans le traitement, en fonction des caractéristiques des parents et des adolescents. En deuxième lieu, un examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents est effectué. En dernier lieu, il est déterminé si l'ensemble des perceptions des parents et des éducateurs expliquent la satisfaction de l'implication des parents.

Le quatrième chapitre présente une conclusion et diverses pistes de réflexion pour des recherches ultérieures et des stratégies de réadaptation entourant le placement.

CHAPITRE I : PROBLÉMATIQUE

Le premier chapitre se consacre à la compréhension et aux répercussions de l'implication parentale dans l'intervention auprès d'adolescents en difficulté. Cette participation est perçue comme un déterminant important de l'issue du séjour en CRJDA. Quelques méthodes d'implication des parents et un certain nombre de programmes qui illustrent d'une façon opérationnelle la participation des parents dans le processus de réadaptation sont décrits. Le chapitre présente aussi les obstacles à l'implication des parents et précise les objectifs poursuivis par l'étude.

Une attention particulière est portée à l'analyse de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent. La poursuite de cet objectif se fera en accordant une place prépondérante à l'approche écologique. Ce choix est justifié par diverses considérations philosophiques qui accompagnent un changement de mentalité dans la pratique des services du CRJDA, largement inspirées de l'approche écologique (Odesse, 1991). Cette perspective, indique Sinanoglu (1981), ne conçoit pas seulement l'adolescent selon ses caractéristiques personnelles, mais en fonction des relations qu'il entretient avec son entourage et particulièrement avec son milieu le plus intime, sa famille.

Ainsi, la famille est comprise comme un groupe de personnes soumis à de constantes interactions. Ceci a pour effet que lorsqu'une des personnes change, cette transformation affecte chaque membre de la famille (Minuchin, 1981). Minuchin rappelle que la *déviance* n'est pas perçue comme un phénomène purement interne, mais comme le produit de transactions entre l'individu, la famille et leur environnement. L'intervention se concentre donc sur l'environnement naturel de l'adolescent. Conséquemment, l'intervention ne s'adresse pas à l'adolescent ou aux parents comme des entités séparées, mais à l'ensemble de la famille en tant que système ouvert et dynamique (Maluccio, 1981 ; Maluccio et Whittaker, 1988).

Par ailleurs, l'approche écologique met l'accent sur l'identification, l'appui et la mobilisation de la capacité naturelle d'adaptation de l'adolescent, le but étant de permettre

un équilibre entre ce dernier et sa famille. Cette harmonie est provoquée à la fois par le développement du pouvoir d'adaptation de l'adolescent et l'amélioration des contingences du réseau social, tâches qui sont résolues simultanément par les intervenants. De ce modèle émerge donc une sensibilité aux nombreux déterminants qui contribuent à l'éclosion des difficultés rencontrées par l'adolescent et par ses parents (Sinanoglu, 1981).

D'après Pagé (1995), cette façon d'analyser et d'intervenir se prête tout à fait à l'expérience du placement. En effet, l'implication des parents dans le processus de réadaptation favorise l'évolution de l'adolescent et leurs relations réciproques. En ce sens, Sinanoglu (1981) affirme que même si le séjour en CRJDA demeure inévitable, le lien familial ne peut pas être exclu du traitement.

1.1. Définition de l'implication des parents

Pour Blumenthal (1984), l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent signifie :

[...] the inclusion and/or participation of mothers and fathers in activities, tasks, services, and decision making throughout the time the family is involved with the foster care process. Parents must interact with children, foster parents, case-workers, child care staff, other professionals, paraprofessionals, and/or informal helpers (: 2).

Dans cette définition, les termes inclusion et participation énoncent l'importance de la présence des parents et du rôle actif qu'ils devraient adopter. Les parents ne feraient pas simplement qu'exprimer leur opinion. Ils représenteraient plutôt des partenaires significatifs qui seraient respectés et encouragés à partager leurs idées, leurs réactions et leurs sentiments.

Les concepts activités, tâches, services, et prise de décision envisagent, quant à eux, l'étendue de la contribution possible des parents tout au long du processus de réadaptation. Ainsi, durant le placement de l'adolescent, les parents et les intervenants, en collaboration avec les services dont ils bénéficient, discuteraient des éventuelles avenues de leur

implication. Dans la même foulée, ils détermineraient la nature que cette implication emprunterait.

Pour sa part, les services constituent tout professionnel, paraprofessionnel ou assistance informelle qui travaille avec les familles en difficulté dans le but d'améliorer les effets négatifs du placement. L'aide proviendrait directement des intervenants et des membres de la communauté. Les services offerts seraient soit individuels, maritaux ou familiaux.

Par parents impliqués dans le processus de réadaptation, Blumenthal entend d'abord que pendant l'admission, les parents participeraient à l'évaluation des expériences familiales, au choix de la ressource de placement disponible et à la formulation du plan d'intervention. Ensuite, ils visiteraient régulièrement leur adolescent et s'engageraient dans une variété d'activités communes. De plus, les parents et les intervenants se rencontreraient et entretiendraient fréquemment des contacts. Enfin, après le séjour à la ressource d'accueil, c'est-à-dire au moment de la réinsertion, les intervenants procureraient du support aux parents.

1.2. Importance de l'implication des parents

À l'instar de Blumenthal, Dionne (1992) souligne l'importance d'agir en concomitance avec l'environnement naturel de l'adolescent en difficulté. Il s'agit d'apporter du support à l'adolescent et de soumettre les outils nécessaires à son entourage pour qu'il se transforme et atteigne une meilleure autonomie. Cependant, l'intervention adaptée au milieu requiert une collaboration accrue entre les parents et les intervenants qui est régie par différents principes.

L'intervention s'inspire, d'une part, des moyens qui sont familiers à l'adolescent et à ses parents et s'applique de manière à éviter les hostilités et les ruptures (Longval, 1994). D'autre part, les éléments qui la composent prennent en considération les valeurs entretenues par le milieu de vie de l'adolescent et privilégient la présence de ses parents ou

des personnes qui lui sont significatives. Bref, les intervenants favorisent dans leur action auprès des adolescents l'utilisation maximale des agents naturels de leur milieu et des ressources qui y sont disponibles.

D'ailleurs, Krona (1980) estime qu'un plan d'intervention qui exclut toute implication parentale ne peut espérer obtenir des résultats positifs durables. En effet, selon Krona, plusieurs conduites de l'adolescent persistent par la réaction qu'ils induisent sur l'environnement familial. Le nouveau modèle de comportement de l'adolescent développé en CRJDA peut donc être maintenu plus efficacement par des parents engagés dans le traitement et mieux habilités dans leur rôle parental. De surcroît, durant la période précédant le placement, les parents ressentent souvent de l'impuissance, de la confusion et une incapacité à s'adapter aux conduites de l'adolescent. Les sentiments négatifs éprouvés engendrent une désorganisation marquée du réseau familial si les parents ne prennent pas part, au même titre que leur adolescent, au processus de réadaptation. En outre, certains dysfonctionnements familiaux déterminent en grande partie l'émergence des difficultés de l'adolescent. Si les intervenants n'interviennent pas auprès des parents, l'expérience négative qu'ils subissent avec leur adolescent peut causer un stress supplémentaire sur la situation familiale déjà perturbée.

En ce sens, le Programme de formation à l'intervention en milieu familial auprès des enfants en difficulté et de leurs parents (1993) note que le maintien du contact entre l'adolescent et ses parents est beaucoup plus propice à son développement que toute autre mesure limitant les échanges. Selon ce rapport, centrer l'intervention sur l'adolescent en difficulté sans agir simultanément auprès de son milieu, c'est perpétuer les risques de mésadaptation.

Plus précisément, les visites des parents pendant le placement créent un effet bénéfique sur le comportement de l'adolescent en CRJDA (Borgman, 1985). L'étude portait sur 47 adolescents âgés entre 13 et 16 ans coupables d'actes criminels et condamnés à une sentence maximale d'une année. Borgman parvient à la conclusion qu'une faible fréquence des visites est significativement associée à la probabilité de commettre des

infractions majeures à l'intérieur du CRJDA. Les infractions majeures constituaient des entraves au code criminel dont les plus communes étaient le vol, la possession et la vente d'armes et de drogues, et l'agression. Ainsi, seulement 29 % des adolescents qui reçurent des visites au moins à tous les 44 jours étaient cités pour infractions majeures, contre 61 % qui accueilleraient leurs parents moins souvent.

En outre, Borgman observe un lien significatif entre la fréquence des visites des parents aux adolescents de 15 ans et plus et les infractions modérées, c'est-à-dire le non-respect des règles disciplinaires du CRJDA. Ces transgressions se traduisent par un langage abusif, profanateur ou obscène dirigé vers autrui et par une désobéissance délibérée à l'endroit des intervenants. De ce groupe d'âge, seulement 33 % des adolescents les plus fréquemment visités commettaient plus de trois infractions modérées et 83 % des moins visités présentaient ces types de conduite. Il apparaît donc que des visites régulières des parents encouragent davantage les comportements adéquats chez les adolescents âgés de plus de 15 ans.

D'autre part, Martone, Kemp et Pearson (1989), se basant sur leur observation au Evanston Children's Center, concluent que l'implication des parents a un impact significatif sur la durée du placement. Dans l'étude, près de 30 enfants et adolescents en difficulté étaient soumis à un traitement en milieu fermé qui limitait les visites familiales et interdisait l'accès aux unités. La durée moyenne du séjour était de 5 ans et demi. Par la suite, le programme fut réorganisé et il encourageait fortement les familles à participer aux repas et aux diverses activités durant les fins de semaine. Les parents pouvaient aussi rencontrer les intervenants afin de discuter des problèmes rencontrés et obtenir de l'aide psychologique. Cette reformulation du programme qui introduisait les familles comme partenaires dans le traitement diminua à 1,9 an le temps moyen du séjour à la ressource d'accueil.

Les visites régulières des parents, dès le début du placement, favorisent également la sortie du CRJDA (Vachon *et coll.*, 1982). L'échantillon étudié consiste en une cohorte de 104 enfants et adolescents âgés de moins de 13 ans lors de l'entrée en placement. Les résultats indiquent que 29 % des enfants et des adolescents ayant eu plus de 3 visites

mensuelles au cours des 6 premiers mois du placement avaient, après un an d'hébergement, quitté le réseau d'accueil. Et cela, comparativement à 13 % chez les enfants et les adolescents ayant reçu moins de 3 visites.

Les résultats de l'étude de Vachon *et coll.* montrent, par ailleurs, que la proportion d'enfants et d'adolescents vivant un séjour prolongé tend à diminuer à mesure que le taux de visites mensuelles des parents augmente. Ainsi, quand les visites étaient bimensuelles, la durée du séjour se trouvait supérieure à 4 ans dans 30 % des cas, comparativement à 18 % lorsque les visites étaient plus assidues.

Pour leur part, Simard, Vachon et Moisan (1991) ont comptabilisé le nombre d'interventions notées au dossier de 140 enfants et adolescents pendant la durée du placement. Il s'agit de visites, de rencontres et de contacts téléphoniques avec l'enfant ou l'adolescent, le milieu naturel et le personnel professionnel. Au moment de la cueillette des données, une moitié de l'échantillon était de retour au domicile familial depuis au moins 12 mois à la suite d'un placement. L'autre moitié était replacée après un séjour de moins de 12 mois au domicile familial. Simard *et al.* ont dénombré une moyenne de 7,8 interventions par mois dans les dossiers consultés et, plus spécifiquement, 8,3 chez les enfants et les adolescents non replacés et 7,2 chez les enfants et les adolescents replacés.

1.3. Méthodes d'implication des parents

Il existe différentes méthodes d'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent. Par exemple le groupe d'éducation parentale, l'exercice d'apprentissage pour parents et adolescents, le groupe de soutien aux parents et la participation des parents aux activités de la ressource d'accueil. La thérapie familiale qui vise une restructuration de la personnalité représente une autre méthode d'implication des parents. Toutefois, le contexte actuel du CRJDA ne permet pas le déploiement d'une telle méthode (Pagé, 1995). Ainsi, la présente section ne fait que souligner son existence.

1.3.1. Groupe d'éducation parentale

La première méthode d'implication des parents, le groupe d'éducation parentale, est conçue par Ausloos (1991) comme une collaboration définie par une mobilisation entre l'intervenant et les parents. La collaboration apparaît par la recherche commune d'interactions éducatives plus adéquates. L'intervenant aide la famille à retrouver ou à découvrir ses connaissances, à réinventer les solutions et à résoudre ses problèmes. Car, affirme Ausloos, chaque famille possède des compétences, mais, dans certaines situations, elles ne savent pas ou ne peuvent pas les utiliser correctement.

Dans cette relation, l'intervenant devient l'expert des besoins de l'adolescent (Programme de formation à l'intervention en milieu familial auprès des enfants en difficulté et de leurs parents, 1993). Il connaît les étapes de développement et les bouleversements typiques de l'adolescence. Il comprend ses divers besoins et les conséquences prévisibles de leur frustration. L'intervenant est aussi informé des habiletés parentales propices à l'évolution de l'adolescent et saisit la difficulté d'acquérir et de déployer de telles habiletés. De son côté, le parent représente l'expert de son adolescent. Il peut prévoir ses réactions, anticiper ses préférences, ses pensées, ses émotions, retracer les liens avec des éléments de son histoire, mesurer ses capacités et ses limites.

Le groupe d'éducation parentale constitue avant tout un travail d'équipe où règne une certaine confiance entre l'intervenant et les parents et dans lequel ils sont encouragés à exercer leurs compétences respectives (Gendreau *et coll.*, 1993). Il s'agit pour l'intervenant « [...] de travailler avec et non sur les parents à propos, à partir et en vue de l'accompagnement éducatif d'un jeune » (: 84). Cela signifie qu'il doit offrir des conditions favorables à la mise en place d'éléments éducatifs particuliers, ce qui permet à l'adolescent d'adopter de nouvelles stratégies d'adaptation en réaction à ses relations familiales, scolaires et sociales. Le groupe d'éducation parentale peut entraîner l'introduction d'une personne significative illustrant un modèle de comportement parental et des habiletés d'adaptation adéquates. Cette tierce personne répond aux besoins de base de l'adolescent et

des parents eux-mêmes, enrichit l'environnement familial et met en valeur leur capacité parentale (Maluccio et Whittaker, 1988).

Le groupe d'éducation parental permet également le développement d'une communication efficiente, d'une compréhension et d'une confrontation efficace des obstacles rencontrés quotidiennement. Il facilite l'apprentissage de techniques pour gérer les comportements problématiques de l'adolescent. Whittaker (1981) ajoute que l'éducation des parents prend une variété de formes. Elle se pratique soit par discussion, par cours d'enseignement structuré, par entraînement *in vivo*, par jeux de rôle ou par observation.

Goyette, Marr et Lewicki (1994) soutiennent quant à eux que le groupe d'éducation parentale s'inscrit selon trois niveaux particuliers. Premièrement, le niveau éducationnel où les parents et l'adolescent apprennent sur eux-mêmes, sur leurs rôles et sur leurs comportements familiaux. Le second niveau réfère à la construction d'habiletés sociales que les parents et l'adolescent mettent en pratique par des techniques de gestion des émotions et de relaxation. Le dernier niveau met plutôt l'accent sur le changement des systèmes de croyances et des réactions automatiques qui peut entraîner une perception mieux adaptée des événements problématiques vécus. L'accomplissement d'une telle implication nécessite, selon Goyette *et al.*, la coordination d'une équipe multidisciplinaire d'intervenants qui, ensemble, encouragent la manifestation des compétences à l'intérieur du milieu familial.

1.3.2. Exercice d'apprentissage pour parents et adolescents

L'exercice d'apprentissage pour parents et adolescents représente la seconde méthode d'implication des parents à l'intérieur du processus de réadaptation. Whittaker (1981) le définit en une sorte de thérapie qui inclut chaque membre de la famille. Le système familial, tout comme les individus qui le composent, est la cible du changement. L'exercice d'apprentissage pour parents et adolescents explore un mode efficace de communication par la réaction, la clarification et l'interprétation des interactions de chacun.

Pour Le Blanc, Dionne, Proulx, Grégoire et Trudeau-Le Blanc (1998), l'exercice d'apprentissage pour parents et adolescents se consacre à l'examen de dilemme social hypothétique sur les enjeux relatifs à la négociation interpersonnelle. Il s'agit d'une :

[...] courte histoire qui implique un personnage central en interaction avec une ou plusieurs autres personnes dans une situation qui soulève un conflit entre ses intérêts personnels et ceux des autres, entre ses besoins d'autonomie et ses besoins d'intimité (: 184).

La réflexion débute par l'identification et la définition du problème. Elle porte sur ce que le personnage principal pourrait faire et sur le comment et le pourquoi de la meilleure solution possible. La discussion de dilemmes comprend une dimension structurale, fonctionnelle et contextuelle. La dimension structurale consiste à stimuler la capacité de la prise de perspective sociale et le niveau de stratégies de négociation. Pour ce faire, un déséquilibre cognitif est provoqué par la confrontation de points de vue et le questionnement structural, c'est-à-dire l'expression du niveau de raisonnement le plus élevé chez les parents et les adolescents. La dimension fonctionnelle fait état des différentes phases du processus de résolution de problème. Ainsi, chaque participant définit le problème, conçoit les solutions qui en résultent, les examine, choisit l'une d'entre elles et la met en application. L'utilisation de problèmes vécus à l'intérieur de situations d'échanges avec autrui représente la dimension contextuelle. Les parents et les adolescents réfléchissent ensemble à l'influence du contexte sur le problème soulevé et sur le choix des solutions.

Les dilemmes, expliquent Le Blanc *et al.*, proviennent de films ou d'émissions de télévision, de livres, de journaux ou de revues qui traitent de problématiques interpersonnelles. Toutefois, ils doivent répondre à certaines exigences. En effet, le problème hypothétique doit être suffisamment réaliste pour susciter l'intérêt des membres du groupe. Le personnage central est aux prises avec un conflit entre ses propres besoins et ceux d'autrui. L'histoire fournit les informations nécessaires à la compréhension du problème et se concentre sur la réaction du personnage principal. Le dilemme du personnage principal est clairement présenté de même que le contexte relationnel du problème.

L'exercice d'apprentissage pour parents et adolescents offre la possibilité aux participants de confronter leurs points de vue et de réfléchir sur les diverses stratégies de négociation interpersonnelle. Elle permet ainsi le développement des compétences interpersonnelles, c'est-à-dire de la capacité de compréhension sociale et de résolution de problèmes. En conséquence, cette méthode d'implication des parents aide chaque membre de la famille à mieux résoudre les difficultés qui émanent de leurs interactions réciproques et à négocier d'une façon plus harmonieuse et davantage satisfaisante.

1.3.3. Groupe de soutien aux parents

Ainsworth (1996) pour sa part, n'exclut pas ces contextes d'éducation, mais circonscrit l'étendue de leur application par des activités entre les parents des adolescents placés. Les interactions en groupe que favorise cette troisième méthode d'implication des parents offrent l'opportunité à l'ensemble des participants d'observer que d'autres familles souffrent de difficultés. Le groupe de soutien aux parents représente une source de support et d'encouragement par le partage des expériences et des émotions. Cet échange donne l'occasion de comparer leur vision, leurs attitudes et leurs comportements à ceux d'autrui. Tous ces types d'interactions privilégient la connaissance du développement de l'expérience adolescente et l'apprentissage d'habiletés dans la gestion de cette évolution.

Le groupe de soutien aux parents constitue également un moment propice à l'actualisation des parents (McKenzie, 1981 ; Mitchell, 1983). Les discussions qu'il soulève augmentent le sentiment de contrôle des parents sur leur vie, les amènent à accepter leurs responsabilités, à identifier et à exploiter leurs forces. Il permet d'éviter l'isolement, de jouer un rôle actif et de personne-ressource face aux autres parents et, enfin, d'identifier leurs forces et d'apprendre à les utiliser adéquatement. Selon Maluccio et Whittaker (1988), les parents y trouvent support et liberté d'expression, ce qui renforce leur estime de soi et accroît leur sentiment d'efficacité parentale.

Dans le Family Support Group Model (Sancier, 1984), les familles sont encouragées à échanger leurs idées et leurs opinions durant quatre sessions en autant de semaines.

Chacune d'entre elles est construite en fonction d'un thème particulier préétabli. La première session explore essentiellement les sentiments vécus par les familles à propos du placement. Les émotions soulevées font naître une atmosphère d'empathie qui contrebalance la stigmatisation à laquelle les familles sont souvent confrontées. À la suite de cette expérience de catharsis, il importe que les familles réalisent que chaque membre peut jouer un rôle déterminant dans le processus de réadaptation. La session suivante permet aux parents de retirer une satisfaction mutuelle des visites effectuées en CRJDA par l'identification de leurs craintes et de leurs appréhensions. Chaque famille fournit des conseils à propos de la fréquence, de la durée, de l'endroit et du moment des visites. La troisième session encourage les discussions sur la structure de l'établissement, c'est-à-dire sur la qualité des contacts et des soins reçus. Son contenu amorce une réflexion sur la hiérarchisation du personnel de la ressource d'accueil et clarifie les fonctions et les responsabilités de chacun. Enfin, le thème de la dernière session est déterminé par les familles elles-mêmes, mais porte habituellement sur les problèmes rencontrés lors du placement. L'objectif de ce modèle, souligne Sancier, est de redonner à la famille le sentiment de contrôle et de décision sur le placement de son adolescent.

1.3.4. Participation des parents aux activités de la ressource d'accueil

Maluccio et Whittaker (1988) considèrent que l'environnement même du CRJDA peut être employé comme milieu dans lequel l'intervenant s'interpose pour aider à fortifier le fonctionnement et la communication de la famille. Dans cette dernière méthode d'implication des parents au processus de réadaptation, la préservation des liens familiaux est produite par la fréquentation des membres de la famille de l'adolescent hébergé. Selon Maluccio et Whittaker, le contact avec la famille assure à l'adolescent qu'il n'est pas rejeté, lui donne l'occasion de mieux comprendre les raisons de son placement et permet à la famille de maintenir sa relation avec l'adolescent. En l'occurrence, l'intervention est orientée vers l'identification des forces des parents par l'organisation d'activités offrant l'opportunité et l'appui nécessaires afin de mobiliser, de développer et d'utiliser leur propre potentiel. L'action vise à rehausser la compétence des parents et à amener une implication davantage constructive avec leur adolescent dans le milieu de vie.

Whittaker (1981) suggère différents types de participation des parents aux activités de la ressource d'accueil. Tout d'abord, le *contact téléphonique* permet à l'intervenant de se tenir au courant des changements survenus dans l'entourage familial et informe les parents de l'évolution de leur adolescent. Également, la *période d'observation* donne l'occasion aux parents de regarder agir les intervenants avec leur adolescent et leur confirme que d'autres sont concernés par la situation. Il y a aussi la *mise en pratique* où les parents sont directement impliqués dans la vie du CRJDA, le *moment des repas* dans lequel toute la famille se retrouve ensemble et l'*activité spéciale*, c'est-à-dire la participation des parents aux fêtes, aux voyages et aux événements sportifs. La *rénovation collective*, par exemple la décoration ou la réparation d'unité en CRJDA, constitue pour les adolescents une opportunité d'accroître leur sentiment d'appartenance à l'établissement. Lors de la *planification du programme*, les parents apportent une aide au choix des menus et des achats de fournitures nécessaires au déroulement des programmes. Le *camping familial* permet finalement des échanges entre parents, intervenants et adolescents.

En invitant les parents au CRJDA pour leur donner la chance d'observer les intervenants et de participer à des activités, ils peuvent donc progressivement s'approprier leur rôle parental (Carlo, 1988). Cependant, une combinaison de cette méthode d'implication des parents avec celle du groupe d'éducation parentale semble davantage déterminante. En effet, une étude comparative de parents, soumis à un programme d'éducation parentale et à un programme d'implication dans la vie quotidienne du CRJDA, montre un taux de succès plus important contrairement aux parents ayant reçu seulement un des programmes (Carlo et Shennum, 1989). L'étude se déroulait au Boys' and Girls' Aid Society of Los Angeles County. Elle regroupait 31 familles dont 51 parents et 37 enfants et adolescents âgés entre 5 et 13 ans séparés du milieu naturel sur ordonnance de la cour. Chaque famille était séquentiellement assignée à une des trois conditions de traitement. Plus précisément, 11 familles faisaient partie du programme d'éducation parentale, 10 familles du programme d'implication au CRJDA et 10 autres des deux programmes combinés. Les résultats révélaient que 9 enfants et adolescents (90 %) du dernier groupe étaient retournés à la maison familiale contre seulement 11 (52 %) pour les premiers groupes. L'évaluation effectuée 3 ans après l'accomplissement de l'étude initiale signale

une différence significative persistante du taux d'enfants et d'adolescents présents dans leur famille. En effet, des 20 familles initialement réunifiées, 15 ont été rencontrées et 7 d'entre elles qui avaient reçu les programmes combinés vivaient encore avec leurs enfants et leurs adolescents. Par contre, seulement 4 familles sur 21 qui avaient reçu les programmes séparément se retrouvaient dans ce contexte familial.

1.4. Programmes illustrant l'implication des parents

Quelques programmes des organisations des services aux adolescents en difficulté appliquent de façon concrète les différentes méthodes d'implication des parents décrites précédemment. Entre autres, le Group Home Program, le Transfert des acquis, le programme de la villa Notre-Dame-de-Grâce, le programme du Parsons Child and Family Center, et le Windsor Regional Children's Center Milieu Program.

1.4.1. Group home program

Tout d'abord, Krona (1980) illustre l'implication des parents dans le processus de réadaptation de 9 adolescents et 9 adolescentes par le Group home program. Les adolescents présentaient des troubles de comportement tels que l'expression d'un excès de colère, la manifestation d'agression physique, de fugues, de désobéissance, de vol et de vandalisme. Ils étaient référés par la Cour juvénile, par le département des services sociaux et de la santé, par des parents ou par un organisme privé de la communauté de Port Angeles dans l'État de Washington.

Dans ce programme, les intervenants encouragent les parents à partager leurs connaissances du développement de l'adolescent, de ses comportements et de leurs conséquences, de ses habitudes et de ses intérêts. Ils les amènent à décrire les relations de l'adolescent avec ses pairs, à fournir des informations sur ses conditions de santé et à commenter les interactions familiales. De cette évaluation et à partir des suggestions des parents, un plan d'intervention détaillé est développé. Le processus de réadaptation est clairement décrit aux parents et les responsabilités et les rôles de chacun sont définis. Par

ailleurs, les intervenants contactent d'une façon hebdomadaire les parents et leur donnent un rapport écrit sur la progression de leur adolescent. Des rencontres mensuelles durant lesquelles tous, intervenants, parents et adolescent, prennent part sont planifiées, afin d'évaluer les progrès ou les retards de ce dernier dans le programme et dans la communauté. Une aide psychologique concernant les difficultés vécues à la maison et des sessions d'éducation parentale visant à augmenter l'efficacité parentale sont également prévues. Elles ont pour objet l'entraînement à la gestion de comportements et aux habiletés de communication. De plus, les parents reçoivent du matériel à lire portant sur l'acquisition de nouvelles habiletés parentales.

L'objectif poursuivi par le Group home program étant le retour de l'adolescent dans sa famille, des visites fréquentes et de plus en plus prolongées dans son milieu naturel sont planifiées. Ainsi, après 4 à 6 semaines, les adolescents effectuent au moins une visite mensuelle à la maison et aux 2 semaines avant le début de la phase de réinsertion familiale. Ces visites donnent la possibilité aux parents de pratiquer leurs nouvelles habiletés selon leur propre style parental. Après chaque visite, des discussions au sujet des obstacles survenus sont amorcées et ces obstacles sont examinés par le biais de jeux de rôle.

Les parents sont aussi impliqués dans la décision et la planification de la réinsertion. Les objectifs à court terme et à long terme sont développés, les responsabilités sont réparties et les imprévus, résolus. Ce processus permet aux parents de connaître les attentes des intervenants au moment du retour de l'adolescent dans sa famille. Enfin, les intervenants demeurent disponibles durant les 3 mois suivant le départ de l'adolescent lors de situation de crise ou pour apporter un support général aux parents.

1.4.2. Programme Transfert des acquis

Plus récemment, le programme Transfert des acquis, implanté en 1996 au Centre jeunesse de Québec, prête également un rôle de premier plan au groupe d'éducation parentale, et particulièrement, à l'exercice d'apprentissage pour parents et adolescents. Le but ultime du programme est d'arriver à rétablir l'harmonie entre l'adolescent et ses

parents, de telle sorte qu'il leur soit possible d'être indépendants des services offerts par le CRJDA (Dufour, Marcotte *et coll.*, 1994).

Les moyens privilégiés pour atteindre cette visée sont d'offrir des sessions de formation, d'enseignement et d'expérimentation. Elles permettent le développement ou la restauration des habiletés des parents, de l'adolescent et du système familial (Paquet, 1995). Les sessions d'apprentissage se font en groupe de parents et en groupe d'adolescents. Les mêmes thèmes sont abordés dans chaque groupe, dans le même ordre et dans des échéances similaires. La durée des sessions s'étend sur 6 semaines, en 6 rencontres hebdomadaires de 2 heures. Le processus prévoit 4 rencontres parallèles incluant les parents et les adolescents entrecoupées de 2 moments d'échanges où les participants partagent sur les contenus abordés précédemment. La relation entre parents et adolescents, la résolution de conflits, les rôles et les règles constituent les thèmes généraux d'enseignement. Les sujets spécifiques discutés portent sur les besoins de chacun, la communication efficace, la relation de qualité, la réaction aux conflits, la résolution de conflit, les obligations parentales et l'application des règles familiales.

L'évaluation du programme Transfert des acquis démontre un accroissement de 15 % du temps passé à l'extérieur du CRJDA. Cette augmentation accentue significativement les chances d'un retour de l'adolescent en milieu naturel et d'une diminution du nombre de jours placés 3 mois après le placement (Mireault, Beaudoin, Paquet et Champagne, 1998). L'évaluation permet également d'observer une dédramatisation de la situation en enlevant la charge aux parents de l'entière responsabilité de l'adolescent, de son placement et de l'issue du placement. Enfin, il en résulte une meilleure gestion des crises par les parents, une amélioration des interactions et du climat familial et une baisse de l'agressivité entre les membres des familles.

1.4.3. Programme de la villa Notre-Dame-de-Grâce

La villa Notre-Dame-de-Grâce était un centre de réadaptation de Montréal offrant des services de réadaptation, d'évaluation-orientation et d'intégration sociale à 72

adolescentes mésadaptées socio-affectives (Arseneau, Meloche, Legault et Rousseau, 1993). Il s'agissait d'un milieu ouvert qui offrait la scolarisation à l'externe dans une école spécialisée. En dehors des rencontres cliniques, les occasions pour les familles d'être partie prenante du vécu de l'adolescente étaient nombreuses.

Tout d'abord, au niveau du milieu extérieur, le comité de parents et le groupe d'entraide de parents constituaient une occasion d'échange entre les parents sur leur vécu, leur souffrance et de partager émotions et réflexions. De l'information écrite sur les services et les programmes du centre de réadaptation était aussi distribuée et des fêtes étaient préparées, pour les parents et les adolescentes.

Au niveau des unités de l'établissement, des moments de vivre ensemble au centre de réadaptation étaient possibles. Les parents pouvaient aider leur adolescente à s'installer à l'arrivée, en venant les chercher ou les reconduire pour les congés. Ils profitaient de ces moments pour discuter avec l'intervenant. Finalement, les parents pouvaient participer à des activités quotidiennes ou spéciales et assister à des fêtes d'unité. Les parents avaient aussi l'opportunité d'exercer leurs responsabilités parentales et de jouer leur rôle d'autorité. Ainsi, ils accompagnaient leur adolescente lors d'activités, décidaient des conséquences ou des stratégies éducatives à exercer et recevaient leur adolescente à la maison à diverses périodes de l'année.

1.4.4. Programme du Parsons Child and Family Center

Au Parsons Child and Family Center à Albany dans de l'État de New York, l'accent est également mis sur la participation des parents aux activités à la ressource d'accueil (Finkelstein, 1980 ; Littauer, 1980). Littauer mentionne que le travail entre les intervenants et la famille de l'adolescent s'effectue en groupes particuliers d'activités. Lors de l'évaluation, les membres de la famille sont invités à venir prendre les repas au centre de réadaptation. Ces occasions rendent accessible l'observation des interactions de l'adolescent avec eux afin d'en identifier les modèles de comportement récurrents.

Ces nombreuses visites démystifient et réduisent les suspicions entretenues par les parents et leur manifestent clairement qu'ils possèdent toujours leur statut d'éducateur. Elles permettent aussi aux parents d'apprendre en observant les intervenants agir et réagir face à leur adolescent. Le modèle qu'exposent les intervenants n'apporte pas seulement une aide sur les habiletés à gérer l'adolescent, sur les obligations parentales et sur une communication adéquate, mais il montre comment apprécier la présence de l'adolescent.

1.4.5. Windsor Regional Children's Center Milieu Program

Enfin, Goyette, Marr et Lewicki (1994) ont développé au Windsor Regional Children's Center en Ontario un programme qui accorde une place considérable à la participation des parents aux activités de la ressource d'accueil. Les parents prennent part régulièrement à la vie quotidienne ainsi qu'aux activités formelles et informelles du CRJDA. De plus, un camp familial de 4 jours permet d'appivoiser les habiletés et les concepts appris lors du placement. Des buts et des objectifs précis à atteindre sont élaborés pour chaque individu et chaque famille. Les parents demeurent responsables des règles prescrites au camp et des attentes, ce qui augmente leur sentiment d'efficacité et de compétence.

1.5. Obstacles à l'implication des parents

Malgré toutes les méthodes d'implication des parents et l'ensemble des programmes mis sur pied en CRJDA, plusieurs motifs provoquent un faible degré d'implication des parents lors du processus de réadaptation. Ainsi, le contexte du milieu familial, l'expérience parentale face au placement, la réaction de l'adolescent à la suite du placement et le rôle des intervenants lors du placement limitent parfois l'implication des parents.

1.5.1. Contexte du milieu familial

Des facteurs exogènes tels que des contraintes géographiques, organisationnelles, légales, économiques, politiques et idéologiques peuvent mobiliser une part considérable des ressources parentales (Blumenthal, 1984 ; Cohen et Lavach, 1995 ; Whittaker, 1981).

Whittaker et Maluccio (1988) soulignent à cet effet que la plupart des adolescents placés en CRJDA proviennent de familles éprouvées par la pauvreté, par une faible éducation, par une séparation ou un divorce et par un milieu de vie empreint de violence. Travailler avec des familles à problèmes multiples pose un défi important, de par la lacune du réseau social et le manque de sources de support dans la communauté. De ces contextes familiaux émergent des aspirations, des valeurs et des expériences de vie particulières qui favorisent l'intégration d'une faible estime de soi (Levin, 1992). Ainsi, en étant davantage enclins à se sentir victimisés par le placement de leur adolescent, les parents sont moins enthousiastes à participer au processus de réadaptation.

Fanshel (1982) observe à partir d'un échantillon de 1238 enfants hébergés dans 20 ressources d'accueil que de nombreux facteurs affectent la fréquence des visites de la mère et du père. Il s'agit, dans l'ordre, de leur faible motivation à poursuivre la relation (27,1 % ; 17,1 %), de la distance qui les sépare de l'établissement (18,9 % ; 10,3 %), de leur santé mentale (18,1 % ; 3,4 %) et physique (13,3 % ; 3,5 %), de leur responsabilité envers d'autres enfants (11,6 % ; 3,2 %), du manque de ressources financières pour se déplacer ou pour faire garder les autres enfants (11,5 % ; 3,4 %), de leur occupation professionnelle (4,9 % ; 9,4 %) et de la présence d'un retard mental (3,8 % ; 1,1 %). Bien que l'étude de Fanshel concentre toute son attention sur des enfants, la présentation des résultats est toutefois pertinente et instructive.

En fait, les éducateurs interrogés par Messier (1989) affirment que la majorité des adolescents, c'est-à-dire près de 71 %, ont maintenu des contacts réguliers avec au moins un membre de la famille. Ces données sont tirées de 87 adolescents et de 80 adolescentes en hébergement obligatoire pour troubles de comportement. Près de 3 adolescents sur 10

(29 %) sont donc décrits par leurs éducateurs comme sans véritable support familial. Pour plus d'un cas sur 10 (13 %), les liens sont complètement rompus. Et pour 16 % d'entre eux, quelques liens subsistent mais sont tellement fragiles qu'ils sont qualifiés par les éducateurs de quasi inexistants. Messier relève qu'un peu plus d'adolescents (16 %) que d'adolescentes (9 %) n'entretiennent aucun contact avec leur famille.

1.5.2. Expérience parentale face au placement

De surcroît, l'expérience parentale du placement revêt, selon les révélations faites par les parents, des dimensions émotives importantes (Simard, Vachon et Tard, 1991). La grande majorité des parents rapporte éprouver, pendant le placement de leur adolescent, des sentiments de culpabilité, de colère, de honte, de perte de confiance et de l'isolement social (Gendreau *et coll.*, 1993). Ils se sentent les seuls responsables des problèmes de leur adolescent. Conséquemment, les parents développent une appréhension à entrer en contact avec les intervenants par peur d'être jugés et critiqués.

L'inquiétude et l'anticipation du pire pour l'avenir de leur adolescent limitent également l'implication des parents. En effet, une mobilisation soutenue de leur énergie risque de résulter en une déception marquée. Gendreau *et coll.* (1993) soulèvent le fait qu'aucun parent ne s'est préparé à vivre le placement de son adolescent et que ce placement demande une capacité d'adaptation importante. Les parents doivent effectivement apprendre à composer avec l'absence de leur adolescent, à discuter de leurs difficultés avec des inconnus, à répondre aux questionnements et aux réflexions de leurs propres parents, voisins et amis.

En outre, l'hébergement au CRJDA s'effectue fréquemment sur ordre de la Cour, à la suite d'une décision légale attribuable, par exemple, à des allégations d'abus ou de négligence et ainsi, se réalise sans le consentement des parents. Cette situation provoque chez les parents la peur légitime que leur performance ne soit rapportée à la Cour et la crainte d'être confrontés à leurs faiblesses (Carlo, 1988). Ce contexte crée à nouveau un obstacle à leur engagement dans le processus de réadaptation.

Néanmoins, la participation des parents peut parfois être inappropriée et même nuisible au traitement (Maluccio et Whittaker, 1988). Ainsi, plusieurs parents ne sont pas suffisamment habilités à maintenir, à soutenir ou à prendre soin de leur adolescent. Un certain nombre d'entre eux demeurent profondément désorganisés et conséquemment incapables de participer et de contribuer positivement à l'intervention.

Fanshel (1982) montre, à partir de l'échantillon décrit précédemment, que les comportements inadéquats des parents semblent être plutôt fréquents d'après les éducateurs. Ainsi, près de 30 % des mères et 10 % des pères éprouvent au moins un des problèmes suivants lors des visites en CRJDA : entrer en relation avec leur enfant d'une manière superficielle, effectuer des visites trop brèves, créer des difficultés émotives à l'enfant, être sous l'effet de la drogue, amener une personne étrangère inappropriée, avoir des comportements bizarres ou anormaux, et entreprendre les visites à des moments inappropriés.

1.5.3. Réaction de l'adolescent à la suite du placement

La réaction de l'adolescent face aux visites des parents limite aussi leur implication. Certains manifestent de l'opposition, de la défiance et du rejet (Carlo, 1988). D'autres demeurent passivement résistants et ignorent leurs parents ou blâment toute initiative des parents à entrer en contact avec les intervenants et les autres adolescents hébergés.

Par ailleurs, lorsque l'adolescent démontre de l'indifférence à ses parents, ces derniers peuvent interpréter la situation comme du rejet. Aussi, le sentiment de culpabilité des parents est accru lorsque l'adolescent exprime une grande détresse (Aldgate, 1980). Face à ces événements, les parents s'accordent souvent pour diminuer ou couper le lien existant avec leur adolescent. Cette situation affecte négativement tous les adolescents et particulièrement les plus jeunes. Il découle de cette diminution de la fréquence des contacts un détachement affectif accéléré des adolescents envers leurs parents.

Toujours dans la même étude mentionnée antérieurement, Fanshel (1982) affirme que près de la moitié des enfants apprécie les visites de leurs parents. Près de 25 % sont inconfortables, embarrassés ou adoptent une attitude de prudence envers leurs parents. En plus, environ 10 % des enfants sont timides au début mais deviennent plus à l'aise au moment de la visite, sont anxieux et bouleversés pendant les visites de leur mère et environ 15 % éprouvent ces sentiments lors de la visite de leur père.

Les parents décrivent également plusieurs problèmes dans leurs rapports avec leur adolescent au moment du placement (Simard, Vachon et Tard, 1991). Plusieurs expliquent en effet avoir eu des difficultés à gérer son comportement durant les sorties à l'extérieur du CRJDA. Les parents se sont sentis victimes de chantage, de manipulation de la part de l'adolescent, du non-respect des consignes quant aux heures de rentrée à la maison et de paroles blessantes à leur égard.

1.5.4. Rôle des intervenants lors du placement

Les services d'accueil eux-mêmes ont longtemps ignoré l'apport parental pendant et à l'issue du placement. Ainsi, jusqu'à tout récemment, les parents ont eu un rôle très restreint dans le processus de réadaptation de leur adolescent (Kwantes, 1992). La plupart du temps, seule l'intervention auprès de l'adolescent était soutenue par le CRJDA. Les parents, quant à eux, étaient référés à des travailleurs sociaux (Arseneau, Meloche, Legault et Rousseau, 1993). Selon Arseneau *et al.*, à une certaine époque, « un fossé existait entre le centre d'accueil et l'extérieur. Le milieu était fermé et fonctionnait en vase clos » (: 104). Ce fossé était alimenté par la croyance que l'intervention s'accomplissait plus facilement si l'adolescent entretenait peu de contacts avec sa famille. Gendreau (1992) signale les limites de l'efficacité des internats à la suite d'une centration excessive des milieux spécialisés, culpabilisant l'ensemble des parents face aux problèmes de leur adolescent.

L'introduction ardue d'une relation de coopération avec les parents entraîne à apposer rapidement une étiquette de parents résistants et à discréditer la contribution qu'ils peuvent apporter au soin de l'adolescent (Ainsworth, 1996). Cette résistance prend

régulièrement forme dans la peur des parents d'être jugés comme anormaux ou déficients et d'être blâmés pour leurs problèmes. Il demeure crucial d'après Ainsworth que les intervenants reconnaissent l'expérience stigmatisante pour les parents qu'est le placement de leur adolescent.

Daoust et Keable (1993) avancent même « [...] qu'une famille récalcitrante est souvent une construction de l'esprit, qui vise à protéger l'intervenant [...] de sa propre impuissance à changer les choses » (: 50). Daoust et Keable rappellent que derrière les résistances des parents se trouvent des limites auxquelles sont associées de grandes qualités.

Dans cette logique, le Programme de formation à l'intervention en milieu familial auprès des enfants en difficulté et de leurs parents (1993) soutient qu'« aussi démunis soit-il, le parent possède des renseignements et des connaissances indispensables à la bonne marche du processus de réadaptation et c'est à l'intervenant de trouver les moyens de les mettre au jour » (: 59).

En ce sens, Ainsworth (1991) précise que les intervenants ne doivent pas percevoir les parents comme mauvais ou inadéquats, mais comme des individus qui ont tenté de faire leur possible avec les ressources disponibles. Ils représentent des personnes qui peuvent, avec de l'écoute, du respect, de l'appui et de l'encouragement, développer les habiletés nécessaires pour devenir responsable face à leur rôle parental (Jones, 1994 ; Macaskill et Ashworth, 1995).

Simard, Vachon et Tard (1991) soulèvent que certains parents vivent en effet des insatisfactions au cours du séjour en CRJDA. L'étude a interrogé 18 familles d'adolescents placés pour trouble de comportement, difficultés parentales ou conflits entre les parents et leur adolescent. Bien que plusieurs parents dans l'ensemble ont été satisfaits de la ressource dans laquelle leur adolescent était hébergé, d'autres rapportaient éprouver des difficultés. Il s'agit d'une concertation difficile avec les éducateurs et d'un manque d'encadrement, de

soutien, de consultation et d'information, de la part des intervenants, sur la réalité vécue par leur adolescent.

En outre, Collins et Collins en 1990 mentionnent le fait que quelques parents se considèrent, encore aujourd'hui, isolés dans le processus de réadaptation auprès de leur adolescent souffrant d'un trouble émotionnel. Ils se plaignent de l'absence de ressources leur procurant l'éventualité de discuter de leur position dans un contexte où ils ne seront pas évalués et jugés.

Toutefois, Ainsworth (1998) constate une relation positive significative relativement faible entre la disponibilité des services et l'implication parentale ($r = 0,18$), de même qu'entre la disponibilité des services et l'attitude des professionnels ($r = 0,15$). Les résultats montrent cependant une corrélation modérément forte entre l'implication parentale et l'attitude des professionnels ($r = 0,38$). Dans cette étude, la disponibilité des services inclut la présence de programmes éducationnels. Ils permettaient l'apprentissage d'habiletés parentales avec l'objectif d'optimiser la possibilité d'une réunification familiale. L'implication des parents réfère à l'accessibilité de l'information concernant leur adolescent et la participation entière dans la prise de décision au sujet de l'élaboration du plan d'intervention et des soins de leur adolescent. Enfin, l'attitude des professionnels signifie les attentes envers l'implication des parents et le maintien des droits parentaux.

1.6. Objectifs généraux et spécifiques

Le premier chapitre a défini et démontré l'importance de l'implication parentale au cours du processus de réadaptation. En effet, la participation des parents demeure essentielle pour l'amélioration des conduites adaptatives de l'adolescent et pour leur propre responsabilisation. Les différentes méthodes d'implication parentale y ont été présentées et décrites. En plus, quelques programmes illustrant d'une façon opérationnelle le rôle des intervenants et des parents dans l'intervention auprès d'adolescents en difficulté ont été évoqués. Finalement, le premier chapitre a abordé les obstacles à l'implication parentale, et cela, tant individuels, familiaux, qu'organisationnels.

Dans cette logique, l'objectif général poursuivi par l'étude consiste à effectuer une analyse de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent, et de la façon selon laquelle les parents et les éducateurs l'expérimentent. Les objectifs spécifiques qui découlent de l'objectif général se définissent de la manière suivante :

- Identifier les caractéristiques qui déterminent l'implication des parents dans l'intervention lors du placement, soit le statut d'activité des parents et le sexe, l'âge, le contexte légal du placement, le milieu d'hébergement, le fonctionnement général des adolescents.
- Faire un examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent.
- Déterminer si l'ensemble des perceptions des parents et des éducateurs permet d'obtenir une compréhension globale de la satisfaction de l'implication des parents au cours du placement de l'adolescent.

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE

Le deuxième chapitre présente la méthodologie. Tout d'abord, il est question des procédures relatives à la collecte de données. Suivent la description de l'échantillon qui compose l'étude de même que la description des instruments de mesure utilisés. Enfin, les analyses des données qui en résultent sont exposées.

2.1. Procédures de collecte de données

La collecte de données constituant notre matériel d'analyse a été réalisée par le biais d'un projet de l'Institut universitaire sur les jeunes en difficulté du Centre jeunesse de Québec (Beaudoin, Mireault, Camiré, Poirier et Lessard, 2000). La recherche visait à documenter l'implication des parents, à différents moments du placement, dans le processus de réadaptation de leurs adolescents placés, de même que les facteurs qui y sont associés. Elle voulait également évaluer les changements survenus chez les adolescents et les familles pendant le placement et établir des liens entre ces changements et le niveau d'implication des parents.

Selon les régions, la sélection des adolescents s'est effectuée à partir d'une liste informatique produite hebdomadairement par les centres jeunesse ou encore par le biais de contacts avec les responsables des unités de réadaptation. Le recrutement des adolescents s'est fait entre le 21 septembre 1998 et le 19 mars 1999.

L'ensemble des adolescents de l'étude répondaient aux critères de sélection suivants :

- Acquérir un statut de nouveau placement ou être placés depuis moins de 12 mois en CRJDA ;
- Faire l'objet d'une mesure de placement pour une durée minimale de 90 jours dans un CRJDA ;

- Avoir passé l'équivalent de 60 jours dans leur milieu naturel au cours des 12 mois précédant le placement en CRJDA ;
- Ne pas avoir d'interdiction de contacts avec les parents inscrits dans l'ordonnance.

La technique d'échantillonnage par quota prévoyait, chaque mois, le recrutement d'adolescents correspondant aux critères de sélection, à partir de listes des nouveaux placements fournis par les centres jeunesse concernés (Beaudoin, Mireault, Camiré, Poirier et Lessard, 2000). Au total, 2874 enregistrements ont été recensés. Ces enregistrements concernaient 1347 adolescents dont 491 hébergés pour une période dépassant les 90 jours et, de ce nombre, 244 provenaient de leur famille naturelle. Le taux de consentement combiné des parents, des éducateurs et des adolescents, qui était approximativement de 50 %, a réduit à 123 le nombre d'adolescents de l'étude. Cet échantillon était représentatif de l'ensemble des adolescents hébergés en CRJDA durant la durée de référence sur le plan du sexe, de l'âge et du contexte légal du placement (Beaudoin, Mireault, Camiré, Poirier et Lessard, 2000). Les adolescents qui le formaient représentaient 9,1 % des adolescents placés lors de cette période.

Le processus de recrutement anticipait une hiérarchie de demandes de consentement débutant par un appel de collaboration lancé à l'éducateur responsable de l'adolescent, suivi d'une sollicitation du parent répondant et d'une invitation à participer s'adressant à l'adolescent. Un refus au premier niveau de sollicitation signifiait la fin de la démarche de recrutement et il en était de même pour les parents et les adolescents.

2.2. Description de l'échantillon

L'échantillon de l'étude se compose de 123 adolescents dont 84 adolescents et 39 adolescentes (voir Tableau 1)³. Ces derniers étaient placés en CRJDA au cours de la

³Considérant l'échantillon de l'étude, l'utilisation du nombre d'adolescents pour sa description prévaut sur la mention du pourcentage puisque ce dernier demeure relativement équivalent au nombre.

période du 24 août 1998 au 19 mars 1999. Les adolescents recrutés provenaient des centres jeunesse de Québec (N = 45), de Montréal (N = 35), de l'Estrie (N = 30) et de la Côte-Nord (N = 13). Parmi eux, 68 étaient âgés de 13 à 15 ans et 54 entre 16 et 17 ans. Ils étaient pris en charge sous le couvert de la LSSSS ou de la LPJ (N = 83) ou encore de la LJC (N = 40). Précisément, 31 adolescents avaient séjourné en foyer de groupe alors que 92 étaient hébergés en centre de réadaptation. Le fonctionnement global des adolescents était adéquat dans 72 cas et dégradé dans 40 cas. L'Échelle globale de fonctionnement décrit les comportements qui caractérisent le fonctionnement de l'adolescent à l'école, dans sa famille, avec ses pairs et dans ses temps libres (Schaffer, 1983 cité dans Beaudoin, Mireault, Camiré, Poirier et Lessard, 2000). Cette mesure du fonctionnement général est présentée à l'appendice A. Enfin, dans 85 familles, au moins un des parents occupait un travail à temps plein ou à temps partiel comparativement à 37 familles dont les parents étaient sans emploi.

Parmi les parents initialement retenus, 109 ont terminé la démarche de collecte de données. Le dénombrement des visites des adolescents dans leur milieu familial et l'appréciation de l'implication des parents par les éducateurs réfèrent également à ce nombre d'adolescents (voir Tableau 1). Il s'agit de 75 adolescents et 34 adolescentes qui provenaient des centres jeunesse de Québec (N = 44), de Montréal (N = 30), de l'Estrie (N = 25) et de la Côte-Nord (N = 10). Parmi eux, 65 étaient âgés de 13 à 15 ans et 44 entre 16 et 17 ans. Ils étaient pris en charge sous le couvert de la LSSSS ou de la LPJ (N = 69) ou encore de la LJC (N = 34) et avaient séjourné en foyer de groupe (N = 27) ou étaient hébergés en centre de réadaptation (N = 82). Le fonctionnement global des adolescents était adéquat dans 68 cas et dégradé dans 38 cas. Au moins un des parents occupait un travail à temps plein ou à temps partiel dans 76 familles et les parents étaient sans emploi dans 32 familles.

Tableau 1 : Distribution des adolescents selon les caractéristiques
des parents et des adolescents

	Adolescents N* (%)	Parents et éducateurs (visites et appréciation) N* (%)	Éducateurs (activités) N* (%)	Parents et éducateurs (activités) N* (%)
Statut d'activité des parents	122 (100,0)	108 (100,0)	113 (100,0)	103 (100,0)
Travailleur	85 (69,7)	76 (70,4)	78 (69,0)	73 (70,9)
Pas travailleur	37 (30,3)	32 (29,6)	35 (31,0)	30 (29,1)
Sexe des adolescents	123 (100,0)	109 (100,0)	115 (100,0)	103 (100,0)
Masculin	84 (68,3)	75 (68,8)	77 (67,0)	71 (68,9)
Féminin	39 (31,7)	34 (31,2)	38 (33,0)	32 (31,1)
Âge des adolescents	122 (100,0)	109 (100,0)	115 (100,0)	103 (100,0)
13-15 ans	68 (55,7)	65 (59,6)	68 (59,1)	60 (58,3)
16-17 ans	54 (44,3)	44 (40,4)	47 (40,9)	43 (41,7)
Contexte légal du placement des adolescents	123 (100,0)	103 (100,0)	115 (100,0)	103 (100,0)
Loi sur la protection de la jeunesse	83 (67,5)	69 (67,0)	79 (68,7)	68 (66,0)
Loi sur les jeunes contrevenants	40 (32,5)	34 (33,0)	36 (31,3)	35 (34,0)
Milieu d'hébergement des adolescents	123 (100,0)	109 (100,0)	115 (100,0)	103 (100,0)
Foyer de groupe	31 (25,2)	27 (24,8)	29 (25,2)	24 (23,3)
Centre de réadaptation	92 (74,8)	82 (75,2)	86 (74,8)	79 (76,7)
Fonctionnement général des adolescents	112 (100,0)	106 (100,0)	106 (100,0)	100 (100,0)
Adéquat	72 (64,3)	68 (64,2)	67 (63,2)	66 (66,0)
Dégradé	40 (35,7)	38 (35,8)	39 (36,8)	34 (34,0)

Note : * signifie qu'un nombre d'adolescents inférieurs à l'ensemble de l'échantillon total est attribuable au fait que l'information concernant la variable demeure manquante.

Les renseignements des éducateurs concernant l'ensemble des activités réalisées entre les adolescents, les parents et les éducateurs ont été colligés pour un total de 115 adolescents c'est-à-dire 77 adolescents et 38 adolescentes (voir Tableau 1). Les adolescents recrutés provenaient des centres jeunesse de Québec dans 43 cas, de Montréal dans 32 cas, de l'Estrie dans 27 cas et de la Côte-Nord dans 13 cas. De plus, 68 étaient âgés de 13 à 15 ans et 47 entre 16 et 17 ans. Ils étaient pris en charge sous le couvert de la LSSSS ou de la LPJ (N = 79) ou de la LJC (N = 36). Par ailleurs, 29 avaient séjourné en foyer de groupe et 86 étaient hébergés en centre de réadaptation. Le fonctionnement global des adolescents était adéquat pour 67 adolescents et dégradé pour 39 adolescents. Finalement, dans 78 familles, au moins un des parents occupait un travail à temps plein ou à temps partiel et dans 35 familles, les parents étaient sans emploi.

Les analyses entrecroisées de l'entrevue individuelle des parents et de l'ensemble des activités réalisées entre les adolescents, les parents et les éducateurs, complétées par les éducateurs, portent sur 103 adolescents (voir Tableau 1). Il s'agit de 71 adolescents et 32 adolescentes qui provenaient des centres jeunesse de Québec (N = 40), de Montréal (N = 29), de l'Estrie (N = 24) et de la Côte-Nord (N = 9). Parmi eux, 60 étaient âgés de 13 à 15 ans et 43 entre 16 et 17 ans. Ils étaient pris en charge sous le couvert de la LSSSS ou de la LPJ (N = 68) ou encore de la LJC (N = 35). Précisément, 24 adolescents avaient séjourné en foyer de groupe alors que 79 étaient hébergés en centre de réadaptation. Le fonctionnement global des adolescents était adéquat dans 66 cas et dégradé dans 34 cas. Dans 73 familles, au moins un des parents occupait un travail à temps plein ou à temps partiel comparativement à 30 familles dont les parents étaient sans emploi.

En tout, 112 éducateurs ont participé à la collecte de données. De surcroît, 68 d'entre eux possédaient une formation collégiale et 44 une formation de niveau universitaire. Aussi, 29 éducateurs avaient une expérience de travail inférieure à 10 ans, 55 avaient une expérience entre 10 et 20 ans inclusivement et pour 28 d'entre eux, leur expérience était supérieure à 20 ans.

2.3. Instruments de mesure

2.3.1. Entrevue individuelle avec des parents

Parmi les parents des adolescents retenus, 109 ont complété la démarche de collecte de données. Certains désistements sont survenus tout au long du processus, principalement pour des raisons de non-disponibilité, mais aussi pour des raisons personnelles comme un déménagement à l'extérieur de la ville ou un manque d'intérêt pour poursuivre la démarche entreprise.

La collecte de données auprès des parents s'est effectuée par entrevue individuelle d'une durée d'environ une heure, 6 mois après le début du placement. Le questionnaire d'entrevue individuelle avec les parents se trouve à l'appendice B. Les informations retenues pour les fins des analyses sont le degré et la satisfaction de l'implication des parents lors du placement. Ces dimensions se divisent selon le nombre et la nature des contacts avec leur adolescent, avec les intervenants sociaux et avec les éducateurs au cours du processus de réadaptation. Les distributions de fréquences des dimensions sont présentées à l'appendice C.

Le degré d'implication des parents concernant le nombre de contacts avec leur adolescent s'apprécie, en premier lieu, à travers deux variables. Il s'agit de la possibilité de séjours pour les adolescents à la maison et du nombre de visites des parents au CRJDA.

La possibilité de séjours des adolescents à la maison (Question 1.) s'effectuait avec ou sans restriction, c'est-à-dire avec ou sans interdiction de séjours à la maison. L'échantillon comporte 38 adolescents qui étaient soumis à une restriction et 65 adolescents qui n'en subissaient aucune.

Le nombre de visites des parents au CRJDA (Question 2.) comprend six catégories : des parents qui n'ont jamais visité leur adolescent (Question 2.a.), qui l'ont visité moins d'une fois par mois, une fois par mois, aux 3 semaines, aux 2 semaines et une fois par

semaine (Question 2.b.). Les cinq premières catégories se regroupent pour constituer les parents qui réalisaient moins d'une visite par semaine au CRJDA. La dernière catégorie représente les parents qui visitaient une fois par semaine leur adolescent au CRJDA. La fréquence a été dichotomisée à la suite de l'examen de différentes études empiriques et des programmes implantés en CRJDA (voir Simard, Vachon et Moisan, 1991 ; Vachon *et coll.*, 1982). Dans 61 cas, le nombre de visites des parents au CRJDA était de moins d'une fois par semaine alors que dans 41 cas, il était d'une fois par semaine.

Le degré d'implication des parents comporte, en deuxième lieu, une variable composée de trois énoncés qui abordent la nature des contacts entretenus avec les intervenants (Question 3.). Il s'agit de la planification de l'intervention auprès de leur adolescent (Question 3.a.), de son suivi et de l'évolution de ses conduites (Question 3.b.), et des décisions entourant le déroulement de son placement (Question 3.c.). Chaque énoncé comprend quatre catégories, recodées de 0 à 3, qui indiquent dans l'ordre si le parent n'a pas été tenu au courant de ces aspects ; si le parent a été tenu au courant ; si le parent a été tenu au courant et était amené à donner son avis à ce sujet ; si le parent a été tenu informé, était amené à donner son avis à ce sujet et sentait que les intervenants tenaient compte de son avis. L'addition de ces énoncés offre une distribution de fréquences qui s'étend de 0 à 9. L'indice de fidélité Alpha de cette échelle est de 0,79. La fréquence a été dichotomisée en considérant la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 0 à 8 ont été cumulées pour former un groupe de parents qui ne sentaient pas que les intervenants tenaient compte de leur avis. La valeur 9 constitue un groupe de parents qui sentaient que les intervenants tenaient compte de leur avis. Au total, 61 parents ne sentaient pas que les intervenants tenaient compte de leur avis et 48 parents sentaient que les intervenants en tenaient compte.

La satisfaction des parents de leur implication au cours du placement réfère à leur satisfaction face au nombre et à la nature des contacts avec l'adolescent, les intervenants sociaux et les éducateurs. Le nombre de contacts (Question 4.) se définit par les énoncés suivants : le nombre de visites de l'adolescent à la maison (Question 4.a.) ; le nombre de visites des parents à leur adolescent au CRJDA (Question 4.b.) ; le nombre de contacts des

parents avec l'intervenant social responsable de leur adolescent (Question 4.c.) ; et le nombre de contacts des parents avec l'éducateur responsable de leur adolescent (Question 4.d.). Chacun des énoncés se caractérise par quatre catégories, recodées de 0 à 3, qui signalent dans l'ordre si le parent a été très insatisfait, insatisfait, satisfait ou très satisfait du nombre des contacts. L'addition des ces énoncés donne une distribution de fréquences qui s'étend de 1 à 12. L'indice de fidélité Alpha est évalué à 0,60. La fréquence a été dichotomisée en considérant la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 1 à 8 forment un groupe de parents qui possédaient une faible satisfaction du nombre de contacts. Les valeurs de 9 à 12 constituent, pour leur part, un groupe de parents qui démontraient une satisfaction élevée du nombre de contacts. Dans 37 cas, la satisfaction des parents demeurait faible et dans 56 cas, elle était élevée.

La nature des contacts (Question 5.) traite d'énoncés qui portent sur la façon dont se déroulaient les visites des parents à leur adolescent au CRJDA (Question 5.a.), la qualité des contacts entretenus avec l'intervenant social (Question 5.b.) et avec l'éducateur (Question 5.c.) responsables de leur adolescent. Ces énoncés comptent quatre catégories, recodées de 0 à 3, qui soulignent dans l'ordre si le parent a été très insatisfait, insatisfait, satisfait ou très satisfait de la nature des contacts. L'addition des énoncés présente une distribution de fréquences qui s'étend de 0 à 9. L'indice de fidélité Alpha calculé est de 0,68. La fréquence a été dichotomisée en considérant la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 1 à 7 ont été réunies pour former un groupe de parents qui exprimaient une faible satisfaction de la nature des contacts. Les valeurs 8 et 9 désignent les parents qui manifestaient une satisfaction élevée de la nature des contacts. Globalement, 50 parents avaient une satisfaction faible et 36 parents avaient une satisfaction élevée.

2.3.2. Grilles complétées par les éducateurs

Au cours de la période de collecte de données, l'éducateur responsable de l'adolescent devait consigner, à l'aide d'une grille appelée cahier de bord, des renseignements concernant l'implication effective des parents dans le processus de réadaptation de leur adolescent. La grille complétée par les 112 éducateurs se trouve à

l'appendice D. Cet instrument de collecte rapporté mensuellement fournissait des informations sur le degré et la satisfaction de l'implication des parents lors du placement. Ces dimensions se fragmentent selon le nombre et la nature des contacts du parent avec leur adolescent. Le dénombrement des visites des adolescents dans leur milieu familial et l'appréciation de l'implication des parents ont été colligés pour un total de 109 adolescents. L'ensemble des activités, le nombre d'appels téléphoniques, d'activités formelles et de contacts informels réfèrent, pour leur part, à 115 adolescents. Les distributions de fréquences des dimensions sont présentées à l'appendice E

Le degré d'implication des parents lors du placement s'exprime, tout d'abord, selon le nombre mensuel de sorties de l'adolescent dans sa famille, chez son père ou chez sa mère, et, selon l'ensemble des activités réalisées mensuellement entre les adolescents, les parents et les éducateurs.

Le nombre moyen de sorties par mois de l'adolescent (Question 6.) dans son milieu familial (Question 6.a.), chez son père (Question 6.b.) ou chez sa mère (Question 6.c.) englobe les visites de plus de 2 heures sans coucher (Questions 6.a.1., 6.b.1. et 6.c.1.) et les visites avec coucher (Questions 6.a.2., 6.b.2. et 6.c.2.). L'addition des ces catégories donne une distribution de fréquences qui s'étend de 0 à 25,83. L'indice de fidélité Alpha calculé est de 0,68. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 0 à 7,33 représentent les adolescents qui effectuaient moins de 7 sorties dans leur milieu naturel. Les valeurs de 7,67 à 25,83 désignent les adolescents qui réalisaient plus de 8 sorties dans leur milieu naturel. Dans 24 cas, le nombre de sorties des adolescents était de moins de 7 et dans 25 cas, le nombre de sorties des adolescents était de plus de 8.

L'ensemble des activités réalisées mensuellement (Question 7.) concerne l'addition du nombre moyen d'appels téléphoniques (Question 8.) et du nombre moyen d'activités formelles telles les rencontres de l'intervenant au domicile des parents, les rencontres entre intervenants et parents au CRJDA et les groupes de parents avec ou sans adolescent (Question 9.). À cela s'ajoute le nombre moyen de contacts informels, c'est-à-dire les

visites des parents à leur adolescent (Question 10.). La distribution de fréquences s'étend de 0,33 à 25. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 0,33 à 4,67 ont été cumulées pour former le groupe de parents qui accomplissaient moins de 4 activités. Les valeurs de 5 à 25 ont été regroupées pour former le groupe de parents qui réalisaient plus de 5 activités. Au total, l'ensemble des activités demeurait inférieur à 4 pour 56 parents et supérieur à 5 pour 59 parents.

En outre, le type de contacts ou d'activités réalisés avec les parents représente la nature du degré de leur implication. Il regroupe trois variables. La première, le nombre moyen d'appels téléphoniques entre l'éducateur et les parents par mois (Question 8.), s'étend de 0 à 33. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 0 à 3,83 représentent les éducateurs et les parents qui effectuaient moins de 3 appels téléphoniques alors que les valeurs de 4,25 à 33 constituent le groupe des éducateurs et des parents qui avaient plus de 4 appels téléphoniques. Dans 62 cas, le nombre d'appels téléphoniques entre les éducateurs et les parents était de moins de 3 et dans 41 cas le nombre d'appels téléphoniques était de plus de 4.

La seconde variable est le nombre mensuel moyen d'activités formelles entre les éducateurs et les parents (Question 9.). La distribution de fréquences s'étend de 0 à 7. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 0 à 0,83 ont été regroupées pour former le groupe des parents qui participaient à moins d'une activité formelle. Les valeurs de 1 à 7 représentent les parents qui s'impliquaient dans plus d'une activité formelle. Dans 70 cas, le nombre d'activités formelles était de moins de une et dans 33 cas, le nombre d'activités formelles était de plus de une.

Enfin, la troisième variable est le nombre moyen de contacts informels entre les parents et les adolescents par mois (Question 10.). La distribution de fréquences s'étend de 0 à 4. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. La valeur de 0 forme un groupe de parents qui n'avaient pas eu de contacts

informels avec leur adolescent. Les valeurs de 0,17 à 4 représentent quant à eux les parents qui entretenaient plus d'un contact informel avec leur adolescent. Dans 61 cas, il n'y avait pas de contact informel et dans 45 cas, le nombre de contacts informels était supérieur à un.

La satisfaction des éducateurs de l'implication des parents dans le processus de réadaptation concerne le nombre et la nature des contacts des parents avec leur adolescent. Le nombre de contacts (Question 11.) considère une variable sur l'implication du père (Question 11.a.) et de la mère (Question 11.b.) en ce qui a trait à l'implication générale des parents dans le placement de l'adolescent. Elle comprend quatre catégories, recodées de 0 à 3, qui énoncent dans l'ordre si le parent n'a pas du tout été impliqué, a été peu impliqué, impliqué ou très impliqué. La distribution de fréquences s'étend de 0 à 3. L'indice de fidélité Alpha est évalué à 0,61. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 0 à 2,20 regroupent les éducateurs qui possédaient une faible satisfaction de l'implication des parents. Les valeurs de 2,25 à 3 évoquent pour leur part les éducateurs qui démontraient une satisfaction élevée de l'implication des parents. Dans 40 cas, la satisfaction des éducateurs demeurait faible et dans 44 cas, elle était élevée.

La nature des contacts (Question 12.) réfère à une variable portant sur l'adéquation des comportements et des attitudes du père (Question 12.a.) et de la mère (Question 12.b.), considérant les besoins particuliers de l'adolescent. Cette variable comprend quatre catégories, recodées de 0 à 3, qui informent dans l'ordre si le parent n'a pas du tout été adéquat, a été peu adéquat, adéquat ou très adéquat. La distribution de fréquences s'étend de 0 à 3. L'indice de fidélité Alpha est évalué à 0,60. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. Les valeurs de 0 à 1,92 ont été cumulées pour former le groupe des éducateurs qui exprimaient une faible satisfaction de l'adéquation des parents. Les valeurs de 2 à 3 représentent les éducateurs qui manifestaient une satisfaction élevée de l'adéquation des parents. Dans 38 cas, la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents était faible et dans 29 cas, elle était élevée.

Le statut d'activité des parents et le sexe, l'âge, le contexte légal du placement, le milieu d'hébergement, le fonctionnement général de l'adolescent sont aussi pris en considération. Chaque variable est dichotomisée en deux énoncés. Le statut d'activité des parents indique si au moins un des parents de l'adolescent occupait un travail à temps plein ou à temps partiel et si les parents étaient des étudiants, étaient sans emploi, au chômage, en congé de maladie, étaient invalides, bénéficiaient de l'aide sociale ou demeuraient à la maison. L'âge des adolescents se scinde en un groupe de 13 à 15 ans et en un autre de 16 et 17 ans. Le contexte légal du placement signale les adolescents qui étaient soumis à la LSSSS ou à la LPJ et à la LJC. Les adolescents pris en charge sous le couvert de la LSSSS et de la LPJ ont été regroupés étant donné les raisons relativement similaires de leur entrée en CRJDA. Le milieu d'hébergement réfère aux adolescents qui étaient placés en foyer de groupe ou en centre de réadaptation. Le fonctionnement général de l'adolescent est mesuré à l'aide de la version française du Children's Global Assessment Scale (Schaffer, 1983 cité dans Beaudoin, Mireault, Camiré, Poirier et Lessard, 2000). L'échelle s'étend de 1 à 95. La fréquence a été dichotomisée en s'appuyant sur la moyenne et la médiane de la série statistique. Les adolescents qui se situent entre 1 et 50 démontraient un niveau de fonctionnement dégradé alors que les adolescents se retrouvant entre 51 et 95 manifestaient un niveau de fonctionnement adéquat.

2.4. Analyses des données

Une analyse bivariée sera tout d'abord présentée afin de mettre en évidence les différentes caractéristiques propres à l'implication des parents dans l'intervention durant le placement. Plus spécifiquement, il s'agit du statut d'activité des parents, de même que du sexe, de l'âge, du contexte légal du placement, du milieu d'hébergement et du fonctionnement général des adolescents.

Dans le but de connaître les différents déterminants du degré d'implication et de satisfaction exprimées par les parents et les éducateurs, d'autres analyses bivariées seront effectuées. Des *chi-carré* seront calculés afin de comparer la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents dans l'intervention au moment du placement.

L'analyse bivariée ne fournit toutefois qu'un portrait partiel des liens existant entre les différentes variables. En effet, leur relation peut être attribuable à une ou à plusieurs variables insoupçonnées.

Des analyses multivariées seront aussi accomplies afin d'identifier l'impact de l'ensemble des perceptions des parents et des éducateurs sur la satisfaction de l'implication des parents alors que les autres dimensions sont contrôlées statistiquement. L'analyse multivariée, plus spécifiquement la *régression logistique*, permettra de juger de l'importance relative des facteurs associés à la satisfaction respective des parents et des éducateurs.

CHAPITRE III : RÉSULTATS

L'objectif général poursuivi par l'étude consiste à effectuer une analyse de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent, et de la façon selon laquelle les parents et les éducateurs l'expérimentent. La description des caractéristiques qui déterminent l'implication des parents dans l'intervention est exposée et discutée. Les caractéristiques des parents et des adolescents sont présentées de manière à tracer un portrait de l'échantillon retenu pour l'étude. Cette section permet de répondre au premier objectif spécifique, c'est-à-dire identifier les caractéristiques qui déterminent l'implication des parents, soit le statut d'activité des parents et le sexe, l'âge, le contexte légal du placement, le milieu d'hébergement, le fonctionnement général des adolescents.

Le chapitre examine également le degré et la satisfaction de l'implication des parents d'après les parents et les éducateurs. Le nombre et la nature des contacts entre les adolescents, les parents, les intervenants sociaux et les éducateurs au cours du séjour en CRJDA sont présentées. Cette section répond au deuxième objectif spécifique. Il s'agit de faire un examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent.

Le troisième objectif spécifique est de déterminer si l'ensemble des perceptions des parents et des éducateurs permet d'obtenir une compréhension globale de la satisfaction de l'implication des parents. Cet objectif est abordé et développé dans la dernière partie du chapitre.

3.1. Implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents

3.1.1. Perception des parents de leur implication selon les caractéristiques des parents et des adolescents

La perception des parents de leur implication dans l'intervention est analysée en fonction de leur statut d'activité et du sexe, de l'âge, du contexte légal du placement, du

milieu d'hébergement et du fonctionnement général des adolescents. Les résultats présentés proviennent de l'analyse de l'entrevue individuelle réalisée auprès de 109 parents. L'implication parentale se définit selon la possibilité de séjours des adolescents à la maison, le nombre de visites des parents au CRJDA, la nature des contacts des parents avec les intervenants, la satisfaction des parents du nombre et de la nature des contacts entre les adolescents, les parents, les intervenants sociaux et les éducateurs. La description détaillée des résultats de la perception des parents de leur implication selon les caractéristiques des parents et des adolescents est présentée à l'appendice F.

Le Tableau 2 révèle une relation significative ($p = 0.00$; $X^2 = 10,02$) moyenne ($\phi = 0,32$) entre le contexte légal du placement des adolescents et la possibilité de séjours des adolescents à la maison. Ainsi, la proportion d'adolescents soumis à la LJC est plus importante (57,6 %) que celle des adolescents soumis à la LPJ (25,0%) lorsque la possibilité de séjours des adolescents à la maison s'effectue avec une restriction. De plus, le milieu d'hébergement des adolescents est significativement ($p = 0.00$; $X^2 = 12,74$) et moyennement associé ($\phi = 0,35$) à la possibilité de séjours des adolescents à la maison. En effet, les adolescents placés en centre de réadaptation présentent une proportion supérieure (46,8 %) à ceux hébergés en foyer de groupe (7,7 %) lorsque la possibilité de séjours des adolescents à la maison est contrainte par une restriction. Toutefois, tant le statut d'activité des parents que le sexe, l'âge et le fonctionnement général des adolescents n'entretient pas de lien avec la possibilité de séjours des adolescents à la maison.

Tableau 2 : Perception des parents de leur implication selon les caractéristiques des parents et des adolescents

	Possibilité de séjours à la maison P (phi)	Nombre de visites au CRJDA P (phi)	Nature des contacts avec les intervenants P (phi)	Satisfaction du nombre de contacts P (phi)	Satisfaction de la nature des contacts P (phi)
Statut d'activité des parents	0.49 (0,07)	0.03 (0,22)**	0.60 (0,05)	0.22 (0,13)	0.82 (0,02)
Sexe des adolescents	0.07 (0,18)	0.22 (0,12)	0.77 (0,03)	0.86 (0,02)	0.90 (0,01)
Âge des adolescents	0.30 (0,10)	0.83 (0,02)	0.76 (0,03)	0.64 (0,05)	0.92 (0,01)
Contexte légal du placement des adolescents	0.00 (0,32)*	0.02 (0,24)**	0.29 (0,10)	0.93 (0,01)	0.17 (0,15)
Milieu d'hébergement des adolescents	0.00 (0,35)*	0.00 (0,29)*	0.20 (0,12)	0.33 (0,10)	0.26 (0,12)
Fonctionnement général des adolescents	0.45 (0,08)	0.92 (0,01)	0.60 (0,05)	0.40 (0,09)	0.29 (0,12)

Note : * indique une relation bivariée significative au seuil conventionnel de 1 % d'erreur et ** au seuil conventionnel de 5 % d'erreur.

Les résultats indiquent aussi une relation significative ($p = 0,03$; $X^2 = 4,72$) moyenne ($\phi = 0,22$) entre le statut d'activité des parents et le nombre de visites des parents au CRJDA. En fait, lorsqu'aucun des parents n'occupe un travail, le nombre de visites des parents au CRJDA de moins d'une fois par semaine est plus élevé (76,7 %) que lorsqu'au moins un parent travaille (53,5 %). Par ailleurs, lorsque le nombre de visites des parents au CRJDA est de moins d'une fois par semaine, les adolescents sous le couvert de la LPJ sont significativement ($p = 0,02$; $X^2 = 5,44$) plus nombreux (69,8 %) que les adolescents sous le couvert de la LJC (45,5 %). Cette association entre le contexte légal du placement des adolescents et le nombre de visites des parents au CRJDA est moyenne ($\phi = 0,24$). L'analyse indique également une relation significative ($p = 0,00$; $X^2 = 8,31$) moyenne ($\phi = 0,29$) entre le milieu d'hébergement des adolescents et le nombre de visites des parents au CRJDA. Ainsi, la proportion d'adolescents hébergés en foyer de groupe et visités moins d'une fois par semaine est supérieure (84,6 %) à ceux placés en centre de réadaptation (52,6 %). Dans la présente étude, aucun lien n'existe entre le sexe, l'âge et le fonctionnement général des adolescents et le nombre de visites des parents au CRJDA. Aucune autre caractéristique des parents et des adolescents n'est associée à la nature des contacts des parents avec les intervenants, à la satisfaction des parents du nombre et de la nature des contacts entre les adolescents, les parents, les intervenants sociaux et les éducateurs.

Il ressort donc de ces analyses que le statut d'activité des parents entre en relation avec le nombre de visites des parents au CRJDA. Certaines caractéristiques des adolescents ont aussi un impact sur la perception des parents de leur implication. Le contexte légal du placement des adolescents a un lien avec la possibilité de séjours des adolescents à la maison ainsi qu'avec le nombre de visites des parents au CRJDA. Le milieu d'hébergement des adolescents est également un facteur influençant la possibilité de séjours des adolescents à la maison et le nombre de visites des parents au CRJDA.

3.1.2. Perception des éducateurs de l'implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents

L'analyse de la perception des éducateurs de l'implication des parents dans l'intervention s'effectue en fonction du statut d'activité des parents et du sexe, de l'âge, du contexte légal du placement, du milieu d'hébergement et du fonctionnement général des adolescents. Les résultats présentés sont ceux de l'analyse de la grille complétée par les 112 éducateurs. Les renseignements ont été colligés pour un total de 109 adolescents en ce qui a trait au dénombrement des visites des adolescents dans leur milieu familial et à l'appréciation de l'implication des parents. L'ensemble des activités réalisées entre les adolescents, les parents et les éducateurs porte sur 115 adolescents. L'implication parentale représente le nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel, l'ensemble des activités, le nombre d'appels téléphoniques, d'activités formelles, de contacts informels et la satisfaction de l'implication et de l'adéquation des parents. Les données de la perception des éducateurs de l'implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents se retrouvent à l'appendice G.

Les résultats présentés au Tableau 3 montrent que seul le contexte légal du placement des adolescents affiche une relation significative ($p = 0.02$; $X^2 = 5,89$) moyenne ($\phi = 0,34$) avec le nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel. Précisément, les adolescents soumis à la LJC effectuent dans 76,9 % des cas moins de 7 sorties comparativement à 37,8 % chez les adolescents soumis à la LPJ.

En outre, les données montrent que 67,1 % des familles dont au moins un parent occupe un travail ont en moyenne moins de 3 appels téléphoniques par mois. Cette proportion est significativement ($p = 0.05$; $X^2 = 3,79$) supérieure aux parents qui ne possèdent pas de travail (46,9 %). L'association entre le statut d'activité des parents et le nombre d'appels téléphoniques demeure toutefois faible ($\phi = 0,19$). Le sexe, l'âge, le contexte légal du placement, le milieu d'hébergement et le fonctionnement général des adolescents ne sont pas associés au nombre d'appels téléphoniques.

Tableau 3 : Perception des éducateurs de l'implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents

	Nombre de sorties des adolescents p (phi)	Ensemble des activités p (phi)	Nombre d'appels téléphoniques p (phi)	Nombre d'activités formelles p (phi)	Nombre de contacts informels p (phi)	Satisfaction de l'implication des parents p (phi)	Satisfaction de l'adéquation des parents p (phi)
Statut d'activité des parents	0.24 (0,17)	0.15 (0,14)	0.05 (0,19)**	0.99 (0,00)	0.10 (0,16)	0.32 (0,11)	0.05 (0,23)**
Sexe des adolescents	0.90 (0,02)	0.93 (0,01)	0.36 (0,09)	0.80 (0,03)	0.97 (0,00)	0.33 (0,11)	0.91 (0,01)
Âge des adolescents	0.15 (0,20)	0.70 (0,04)	0.70 (0,04)	0.94 (0,01)	0.71 (0,04)	0.92 (0,01)	0.24 (0,14)
Contexte légal du placement des adolescents	0.02 (0,34)**	0.36 (0,09)	0.82 (0,02)	0.96 (0,01)	0.29 (0,10)	0.16 (0,15)	0.36 (0,11)
Milieu d'hébergement des adolescents	0.90 (0,02)	0.70 (0,04)	0.66 (0,04)	0.01 (0,24)*	0.28 (0,11)	0.38 (0,10)	0.73 (0,04)
Fonctionnement général des adolescents	0.75 (0,05)	0.40 (0,08)	0.95 (0,01)	0.62 (0,05)	0.40 (0,09)	0.49 (0,08)	0.22 (0,16)

Note : * indique une relation bivariée significative au seuil conventionnel de 1 % d'erreur et ** au seuil conventionnel de 5 % d'erreur.

Les résultats sur le nombre d'activités formelles indiquent une relation significative ($p = 0.01$; $X^2 = 6,04$) moyenne ($\phi = 0,24$) avec le milieu d'hébergement des adolescents. En effet, la proportion d'adolescents placés en centre de réadaptation dont les parents ont participé en moyenne à moins d'une activité par mois est davantage importante (74,4 %) que pour les adolescents hébergés en foyer de groupe (48,0 %). Le statut d'activité des parents, le sexe, l'âge, le contexte légal du placement et le fonctionnement général des adolescents n'ont pas de lien avec le nombre d'activités formelles.

Une seule relation significative ($p = 0.05$; $X^2 = 3,84$) moyenne ($\phi = 0,23$) existe entre le statut d'activité des parents et la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents. En ce sens, lorsqu'aucun des parents n'occupe un travail, la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents est plus souvent faible (69,6 %) que lorsqu'au moins un des parents travaille (44,7 %). L'analyse des résultats ne révèle pas d'association entre les caractéristiques des parents et des adolescents et l'ensemble des activités, le nombre de contacts informels; de même que la satisfaction des éducateurs de l'implication des parents.

À la lumière de ces résultats, le statut d'activité des parents semble avoir un impact sur le nombre d'appels téléphoniques et sur la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents. De plus, le contexte légal du placement des adolescents est associé au nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel, et le milieu d'hébergement des adolescents au nombre d'activités formelles.

3.2. Examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents

Les résultats détaillés concernant l'examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents se trouvent à l'appendice H. Il est à noter que le dénombrement des visites des adolescents dans leur milieu familial et l'appréciation de l'implication des parents par les éducateurs ont été colligés pour un total de 109 adolescents alors que l'ensemble des activités réalisées entre les adolescents, les parents et les éducateurs réfère à 115 adolescents. En ce qui concerne les analyses entrecroisées de

l'entrevue individuelle avec les parents et de l'ensemble de ces activités les renseignements portent sur 103 adolescents.

3.2.1. Degré d'implication et de satisfaction de l'implication des parents d'après les parents et les éducateurs

Dans l'analyse suivante, le degré d'implication des parents représente la possibilité de séjours des adolescents à la maison, le nombre de visites des parents au CRJDA, la nature des contacts des parents avec les intervenants, le nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel, l'ensemble des activités, le nombre d'appels téléphoniques, d'activités formelles et de contacts informels. Pour sa part, la satisfaction de l'implication des parents se définit par la satisfaction des parents du nombre et de la nature des contacts avec les adolescents, les intervenants sociaux et les éducateurs, de même que par la satisfaction des éducateurs de l'implication et de l'adéquation des parents.

Le Tableau 4 présente une seule relation significative ($p = 0.05$; $X^2 = 3,97$) entre le degré d'implication et de satisfaction de l'implication des parents d'après les parents et les éducateurs. Cette relation moyenne ($\phi = 0,22$) existe entre la nature des contacts des parents avec les intervenants d'après les parents et la satisfaction des parents de la nature des contacts avec les adolescents, les intervenants sociaux et les éducateurs. En effet, lorsque les parents ont l'impression que les éducateurs et les intervenants n'ont pas tenu compte de leur avis, la proportion des parents évoquant une faible satisfaction de la nature des contacts est supérieure (67,3 %) aux parents qui expriment le sentiment que les intervenants ont tenu compte de leur avis (45,9 %).

Tableau 4 : Degré d'implication et de satisfaction de l'implication des parents
d'après les parents et les éducateurs

	Satisfaction des parents du nombre de contacts P (phi)	Satisfaction des parents de la nature des contacts P (phi)	Satisfaction des éducateurs de l'implication des parents P (phi)	Satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents P (phi)
Possibilité de séjours à la maison	0.52 (0,07)			
Nombre de visites des parents	0.69 (0,04)			
Nature des contacts des parents avec les intervenants		0.05 (0,22)**		
Nombre de sorties des adolescents			0.88 (0,02)	
Ensemble des activités			0.51 (0,07)	
Nombre d'appels téléphoniques				0.85 (0,02)
Nombre d'activités formelles				0.79 (0,03)
Nombre de contacts informels				0.78 (0,03)

Note : ** indique une relation bivariée significative au seuil conventionnel de 5 % d'erreur.

3.2.2. Comparaison de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents

La comparaison de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents contient plusieurs éléments. Il s'agit pour les parents de la possibilité de séjours des adolescents à la maison, du nombre de visites des parents au CRJDA, de la nature des contacts des parents avec les intervenants, de la satisfaction des parents du nombre et de la nature des contacts avec les adolescents, les intervenants sociaux et les éducateurs. Le nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel, l'ensemble des activités, le nombre d'appels téléphoniques, d'activités formelles et de contacts informels, la satisfaction des éducateurs de l'implication et de l'adéquation des parents sont quant à eux considérés dans la perception des éducateurs de l'implication des parents.

Le Tableau 5 indique que les adolescents ayant une possibilité de séjours à la maison avec restriction sont significativement plus nombreux à avoir fait moins de 7 sorties dans leur milieu naturel (73,3 %) que les adolescents qui ont une possibilité de séjours à la maison sans restriction (34,4 %). Cette association ($p = 0.01$; $X^2 = 6,23$) entre la possibilité de séjours des adolescents à la maison et le nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel est moyenne ($\phi = 0,36$).

Ainsi, de façon générale, la perception des parents de leur implication et la perception des éducateurs de cette implication semblent congruentes. Par contre, la perception des parents de la possibilité de séjours des adolescents à la maison et la perception des éducateurs du nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel divergent significativement.

Tableau 5 : Comparaison de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents

	Nombre de sorties des adolescents	Ensemble des activités	Nombre d'appels téléphoniques	Nombre d'activités formelles	Nombre de contacts informels	Satisfaction des éducateurs de l'implication des parents	Satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents
	P (phi)	P (phi)	P (phi)	P (phi)	P (phi)	P (phi)	P (phi)
Possibilité de séjours à la maison	0.01 (0,36)*	0.07 (0,18)					
Nombre de visites des parents	0.55 (0,09)	0.57 (0,06)					
Nature des contacts des parents avec les intervenants			0.78 (0,03)	0.41 (0,08)	0.41 (0,08)		
Satisfaction des parents du nombre de contacts						0.07 (0,21)	
Satisfaction des parents de la nature des contacts							0.49 (0,09)

Note : * indique une relation bivariée significative au seuil conventionnel de 1 % d'erreur.

3.3. Perceptions des parents et des éducateurs qui expliquent leur satisfaction de l'implication des parents

Les analyses bivariées effectuées antérieurement n'offrent pas la possibilité d'apprécier l'impact relatif des différentes variables à l'étude. Elles ne permettent pas non plus de saisir l'effet de l'action conjuguée de certaines de ces variables. Des analyses multivariées, spécifiquement des *régressions logistiques*, sont accomplies afin de tenter de remédier à cette situation.

La *régression logistique* est appliquée aux caractéristiques des parents et des adolescents et à la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents. Les variables déjà traitées et identifiées comme reliées à la satisfaction des parents et des éducateurs de l'implication des parents sont également prises en considération. Ainsi, la nature des contacts des parents avec les intervenants et la satisfaction des parents de la nature des contacts avec l'adolescent, les intervenants sociaux et les éducateurs, et le statut d'activité des parents et la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents sont analysés. Il est à noter qu'un nombre d'adolescents inférieur à 109 est dû au fait que l'information concernant certaines variables introduites dans le modèle demeure manquante.

3.3.1. Perceptions des parents qui expliquent la satisfaction de leur implication

Le Tableau 6 indique que seul le modèle construit à partir de la nature des contacts des parents avec les intervenants est significatif ($p = 0.05$) au seuil conventionnel de 5 % d'erreur. La nature des contacts des parents avec les intervenants offre une faible contribution indépendante (0,13) de la satisfaction des parents de la nature des contacts avec les adolescents, les intervenants sociaux et les éducateurs. En outre, ce modèle a une capacité de 61,6 % de classifier correctement l'échantillon à l'étude. Ainsi, le fait de connaître la nature des contacts des parents avec les intervenants permet de porter à près de 62,0 % les chances de prédire avec exactitude le résultat de la satisfaction des parents de la

nature des contacts avec l'adolescent, les intervenants sociaux et les éducateurs pour l'ensemble de l'échantillon.

Le hasard permet quant à lui la classification correcte de 50,0 % des individus. Le modèle classe correctement 66,0 % de la faible satisfaction des parents de la nature des contacts avec les intervenants et 55,6 % de la satisfaction élevée des parents de la nature des contacts.

3.3.2. Perceptions des éducateurs qui expliquent la satisfaction de l'implication des parents

Les résultats du Tableau 7 montrent que seulement le modèle construit à partir du statut d'activité des parents est significatif ($p = 0.05$) au seuil conventionnel de 5 % d'erreur. Toutefois, le statut d'activité des parents offre une contribution indépendante relativement faible (0,13) de la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents.

De plus, ce modèle a une capacité de 60,0 % de classer correctement l'échantillon à l'étude. Le pourcentage de sujets bien classé varie beaucoup cependant selon que le modèle est appliqué à l'un ou l'autre des groupes qui le composent. Le fait de savoir le statut d'activité des parents permet de porter à 60,0 % les chances de prédire avec exactitude le résultat de la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents pour l'ensemble de l'échantillon. Le modèle classe correctement 43,2 % de la faible satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents et 78,8 % de la satisfaction élevée de l'adéquation des parents.

Tableau 6 : Perceptions des parents qui expliquent la satisfaction
de leur implication

<p>Caractéristiques des parents et des adolescents et satisfaction des parents du nombre de contacts</p> <p>N = 83 Significativité : 0.58 Taux global de bonne classification : 65,1 % Taux bien classé : faible satisfaction : 29,0 % ; satisfaction élevée : 86,5 % Importance relative des prédicteurs : - Statut d'activité des parents : 0,00 - Sexe des adolescents : 0,00 - Âge des adolescents : 0,00 - Contexte légal du placement des adolescents : 0,00 - Milieu d'hébergement des adolescents : -0,13 - Fonctionnement général des adolescents : 0,00</p>
<p>Caractéristiques des parents et des adolescents et satisfaction des parents de la nature des contacts</p> <p>N = 78 Significativité : 0.56 Taux global de bonne classification : 57,7 % Taux bien classé : faible satisfaction : 72,1 % ; satisfaction élevée : 40,0 % Importance relative des prédicteurs : - Statut d'activité des parents : 0,00 - Sexe des adolescents : 0,00 - Âge des adolescents : 0,00 - Contexte légal du placement des adolescents : 0,00 - Milieu d'hébergement des adolescents : 0,00 - Fonctionnement général des adolescents : 0,11</p>
<p>Perception des parents de leur implication et satisfaction des parents du nombre de contacts</p> <p>N = 88 Significativité : 0.80 Taux global de bonne classification : 61,4 % Taux bien classé : faible satisfaction : 0,0 % ; satisfaction élevée : 100,0 % Importance relative des prédicteurs : - Possibilité de séjours des adolescents à la maison : 0,00 - Nombre de visites des parents au CRJDA : 0,00</p>

Perception des parents de leur implication et satisfaction des parents de la nature des contacts

N = 86

Significativité : 0.05

Taux global de bonne classification : 61,6 %

Taux bien classé : faible satisfaction : 66,0 %, satisfaction élevée : 55,6 %

Importance relative du prédicteur :

- Nature des contacts des parents avec les intervenants : 0,13**

Note : ** indique une relation bivariée significative au seuil conventionnel de 5 % d'erreur.

Tableau 7 : Perceptions des éducateurs qui expliquent la satisfaction
de l'implication des parents

<p>Statut d'activité des parents et satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents</p> <p>N = 70 Significativité : 0.05 Taux global de bonne classification : 60,0 % Taux bien classé : faible satisfaction : 43,2 % ; satisfaction élevée : 78,8 % Importance relative du prédicteur : 0,13**</p>
<p>Caractéristiques des parents et des adolescents et satisfaction des éducateurs de l'implication des parents</p> <p>N = 76 Significativité : 0.26 Taux global de bonne classification : 60,5 % Taux bien classé : faible satisfaction : 60,5 % ; satisfaction élevée : 60,5 % Importance relative des prédicteurs : - Statut d'activité des parents : 0,00 - Sexe des adolescents : 0,84 - Âge des adolescents : 0,00 - Contexte légal du placement des adolescents : 0,02 - Milieu d'hébergement des adolescents : 0,00 - Fonctionnement général des adolescents : 0,06</p>
<p>Caractéristiques des parents et des adolescents et satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents</p> <p>N = 64 Significativité : 0.12 Taux global de bonne classification : 62,5 % Taux bien classé : faible satisfaction : 65,6 % ; satisfaction élevée : 59,4 % Importance relative des prédicteurs : - Statut d'activité des parents : 0,10 - Sexe des adolescents : 0,00 - Âge des adolescents : 0,00 - Contexte légal du placement des adolescents : 0,00 - Milieu d'hébergement des adolescents : 0,00 - Fonctionnement général des adolescents : -0,11</p>

Perception des éducateurs de l'implication des parents et satisfaction des éducateurs de l'implication des parents

N = 49

Significativité : 0.89

Taux global de bonne classification : 63,3 %

Taux bien classé : faible satisfaction : 84,6 % ; satisfaction élevée : 39,1 %

Importance relative des prédicteurs :

- Nombre de sorties de l'adolescent dans son milieu familial : 0,00

- Ensemble des activités entre les adolescents, les parents et les éducateurs : 0,00

Perception des éducateurs de l'implication des parents et satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents

N = 71

Significativité : 0.98

Taux global de bonne classification : 47,9 %

Taux bien classé : faible satisfaction : 81,6 % ; satisfaction élevée : 9,1 %

Importance relative des prédicteurs :

- Nombre d'appels téléphoniques entre les éducateurs et les parents : 0,00

- Nombre d'activités formelles entre les éducateurs et les parents : 0,00

- Nombre de contacts informels entre les éducateurs et les parents : 0,00

Note : ** indique une relation bivariée significative au seuil conventionnel de 5 % d'erreur.

En somme, chacun des modèles classe sans erreur moins de 65,0 % des individus de l'échantillon. C'est donc dire que, pris alternativement, ni les caractéristiques des parents et des adolescents ni la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents dans le processus de réadaptation n'améliorent sensiblement la prédiction de la satisfaction des parents et des éducateurs. Les différents modèles s'avèrent conséquemment inappropriés pour prédire ces deux phénomènes particuliers. Ainsi, d'autres variables ont un impact sur la satisfaction des parents du nombre et de la nature des contacts avec les adolescents, les intervenants sociaux et les éducateurs, de même que sur la satisfaction des éducateurs de l'implication et de l'adéquation des parents.

CHAPITRE IV : DISCUSSION ET CONCLUSION

Avant de formuler les conclusions, et pour permettre de mieux mesurer la portée générale de l'étude, il convient d'exposer les principales limites qui la caractérisent, notamment en ce qui concerne la représentativité des expériences de l'échantillon. En effet, l'étude est circonscrite à un nombre restreint d'adolescents et, conséquemment, de parents et d'éducateurs. Les différents critères de sélection exigés par la recherche, réalisée par l'Institut universitaire sur les jeunes en difficulté du Centre jeunesse de Québec (Beaudoin, Mireault, Camiré, Poirier et Lessard, 2000), en font un échantillon particulier. Pour être éligible à l'investigation, les adolescents devaient acquérir un statut de nouveau placement ou être placés depuis moins de 12 mois, faire l'objet d'une mesure de placement pour une durée minimale de 90 jours et avoir passé l'équivalent de 60 jours dans leur milieu naturel au cours des 12 mois précédant le placement. Ils devaient, en outre, ne pas être soumis à une interdiction de contacts avec les parents inscrit dans l'ordonnance. Ainsi, ce mode de sélection a éliminé un certain nombre de cas d'hébergement provisoire et de courte durée, de même que les cas d'adolescents ne provenant pas de leur milieu de vie familial. L'échantillon était toutefois représentatif de l'ensemble des adolescents hébergés en CRJDA durant la durée de référence sur le plan du sexe, de l'âge et du contexte légal du placement (Beaudoin, Mireault, Camiré, Poirier et Lessard, 2000).

De surcroît, le taux de consentement combiné des parents, des éducateurs et des adolescents, qui était approximativement de 50%, a réduit à 123 le nombre d'adolescents. Un refus des parents à participer à l'étude peut exprimer un manque de volonté à s'impliquer dans l'intervention lors du placement de leur adolescent. Conséquemment, les résultats concernant les parents offrent une image exclusive de parents qui ont accepté de participer à l'étude. Dans ces conditions, il n'est pas approprié de généraliser les résultats à une population plus large et davantage diversifiée.

Par ailleurs, parmi les 123 adolescents initialement retenus, l'entrevue individuelle avec des parents, le dénombrement des visites des adolescents dans leur milieu familial et l'appréciation de l'implication des parents par les éducateurs ont été colligés pour un total

de 109 adolescents. L'ensemble des activités réalisées entre les adolescents, les parents et les éducateurs réfère à 115 adolescents. Les analyses entrecroisées de l'entrevue individuelle et de l'ensemble de ces d'activités portent, pour leur part, sur 103 adolescents. Il est à noter qu'ils sont tous représentatifs aux plans des caractéristiques des parents et des adolescents. Ainsi, ces groupes d'individus expérimentent nécessairement l'implication des parents de la même façon que l'échantillon recueilli.

L'objectif général poursuivi par l'étude consistait à effectuer une analyse de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent, et de la façon selon laquelle les parents et les éducateurs l'expérimentent. Le premier objectif spécifique était d'identifier les caractéristiques qui déterminent l'implication des parents dans l'intervention lors du placement, soit le statut d'activité des parents et le sexe, l'âge, le contexte légal du placement, le milieu d'hébergement, le fonctionnement général des adolescents.

Il ressort des analyses que le statut d'activité des parents est en relation avec le nombre de visites des parents au CRJDA. À l'instar de ces résultats, Borgman (1985) identifie un lien entre le faible statut socio-économique des parents et les visites sporadiques des parents à la ressource d'accueil. En effet, Blumenthal (1984), Cohen et Lavach (1995) et Whittaker (1981) soutiennent que les contraintes économiques peuvent nuire à l'implication des parents dans le processus de réadaptation. De plus, la plupart des adolescents placés en CRJDA proviennent de familles éprouvées par la pauvreté et par une faible éducation (Whittaker et Maluccio, 1988). De ces contextes familiaux émergent des aspirations, des valeurs et des expériences de vie qui favorisent l'intégration d'une faible estime de soi (Levin, 1992). Ainsi, en étant davantage enclins à se sentir victimisés par le placement de leur adolescent, les parents sont moins enthousiastes à participer au processus de réadaptation. Fanshel (1982) estime que la fréquence des visites de la mère et du père est affectée par le manque de ressources financières pour se déplacer ou pour faire garder les autres enfants.

Le statut d'activité des parents a un impact sur le nombre d'appels téléphoniques. Toutefois, aucune étude ne semble avoir exploré ces différentes variables.

Les données permettent de conclure que le statut d'activité des parents est associé à la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents. Maluccio et Whittaker (1988) affirment que l'implication des parents peut parfois être inappropriée. Plusieurs parents ne sont pas suffisamment habilités à maintenir, soutenir ou à prendre soin de leur adolescent. Un certain nombre demeure profondément désorganisé et donc incapable de participer et de contribuer positivement à l'intervention. Fanshel (1982) montre que les conduites inadéquates des parents semblent être fréquentes. Les éducateurs énoncent les problèmes suivants au moment des visites en CRJDA : les parents entrent en relation avec leur enfant d'une manière superficielle, effectuent des visites trop brèves, créent des difficultés émotives à l'enfant, sont sous l'effet de la drogue, amènent une personne étrangère inappropriée, ont des comportements bizarres ou anormaux, et entreprennent les visites à des moments inappropriés. Cependant, ni Maluccio et Whittaker ni Fanshel n'associent le statut d'activité des parents et la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents.

L'absence de travail chez les parents jumelée à un faible nombre de visites des parents au CRJDA et une faible satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents soulève des questions. En effet, cette absence de travail s'accompagne-t-elle de problèmes multiples, d'une lacune du réseau social et de sentiments de culpabilité, de colère, de honte ? Bref, l'isolement social et la perte de confiance en soi des parents sont-ils en cause ou est-ce le rejet, la stigmatisation des éducateurs qui affectent l'implication des parents ?

Le contexte légal du placement des adolescents apparaît également associé avec la possibilité de séjours des adolescents à la maison, le nombre de visites des parents au CRJDA et le nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel. Carlo (1988) rappelle que l'hébergement en CRJDA s'effectue fréquemment à la suite d'une décision légale et ainsi se réalise sans le consentement des parents. Cette situation provoque chez les parents la peur que leur performance ne soit rapportée à la Cour et la crainte d'être

confrontés à leurs faiblesses. Ce contexte crée à nouveau un obstacle à leur engagement dans le processus de réadaptation.

Le milieu d'hébergement des adolescents est en plus un facteur qui influence la possibilité de séjours des adolescents à la maison, le nombre de visites des parents au CRJDA et le nombre d'activités formelles. Contrairement à la présente étude, Mireault, Beaudoin, Paquet et Champagne (1998) notent une relation entre le milieu d'hébergement et le pourcentage de jours à l'extérieur du CRJDA. Précisément, les adolescents hébergés en foyer de groupe démontrent un pourcentage de jours à l'extérieur inférieur à celui des adolescents placés en centre de réadaptation. Les parents d'adolescents hébergés en foyer de groupe présentent une faible fréquence des visites à la ressource d'accueil. Cette situation traduit-elle une volonté de répit des parents et donc un désir de couper les liens temporairement ? Ou est-ce le résultat d'un désengagement parental ?

Le deuxième objectif consistait à faire un examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent. Tout d'abord, la nature des contacts des parents avec les intervenants est associée à la satisfaction des parents en ce qui concerne la nature des contacts avec les adolescents, les intervenants sociaux et les éducateurs. Les différentes recherches sur l'implication des parents dans le processus de réadaptation parviennent également à cette conclusion. Ainsi, Simard, Vachon et Tard (1991) observent qu'une concertation difficile avec les éducateurs et un manque d'encadrement, de soutien, de consultation et d'information des intervenants sur la réalité vécue par leur adolescent entraînent une insatisfaction des parents. Collins et Collins (1990) remarquent aussi que le sentiment d'isolement dans le processus de réadaptation dénoncé par les parents émerge d'une absence de ressources leur procurant la possibilité de discuter de leur position dans un contexte où ils ne seront pas évalués et jugés. La faible satisfaction des parents de la nature des contacts qui découle de l'ignorance des éducateurs à tenir compte de l'avis des parents exprime-t-elle une méconnaissance de l'apport parental pendant et à l'issue du placement ? Une difficulté à s'adapter à leur nouveau rôle de collaborateur, de partenaire avec les parents ?

Ensuite, les résultats montrent que la possibilité de séjours des adolescents à la maison est associée au nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel. En ce sens, Aldgate (1980) explique qu'une diminution de la fréquence des contacts des adolescents avec les parents entraîne un détachement affectif accéléré des adolescents envers leurs parents. Ce détachement, provoqué par une restriction des séjours à la maison, peut-il expliquer le faible nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel ?

Déterminer si l'ensemble des perceptions des parents et des éducateurs permet d'obtenir une compréhension globale de leur satisfaction de l'implication des parents au cours du placement de l'adolescent représentait le troisième objectif spécifique de l'étude. L'analyse montre que ni les caractéristiques des parents et des adolescents ni la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents n'améliorent sensiblement la prédiction de la satisfaction des parents et des éducateurs de l'implication des parents. Les différents modèles s'avèrent conséquemment inappropriés pour prédire ces deux phénomènes particuliers. À l'opposé, Simard, Vachon et Tard (1991) et Collins et Collins (1990) soutiennent que la nature des contacts des parents avec les intervenants accroît la satisfaction des parents de la nature des contacts.

Malgré les limites posées à la généralisation des résultats, la recherche apporte une contribution au développement des connaissances sur la relation entre les caractéristiques des parents et des adolescents et l'implication des parents, et sur la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents. En effet, un nombre restreint de scientifiques ont examiné dans cette optique l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent. Outre quelques programmes tels que le Transfert des acquis (Dufour, Marcotte *et coll.*, 1994), les études de Fanshel (1982), de Messier (1989) et de Simard, Vachon et Tard (1991) divergent aux plans de l'échantillon et des variables utilisées dans leur canevas. De nouvelles recherches sur l'analyse de l'implication des parents s'avèrent donc nécessaires pour valider les résultats de l'étude et pour élucider davantage les variables qui influencent cette participation.

La recherche permet d'offrir des pistes de réflexion de l'incidence des caractéristiques des parents et des adolescents, et de la perception des parents et des éducateurs sur l'implication parents des. Ainsi, l'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur adolescent est limitée par un nombre marquant d'obstacles. Par exemple le contexte du milieu familial, l'expérience parentale face au placement, la réaction de l'adolescent à la suite du placement et le rôle des intervenants lors du placement. Il devient donc important de s'attarder plus attentivement aux conditions qui favorisent leur participation telles que le statut d'activité des parents, le contexte légal du placement des adolescents, le milieu d'hébergement des adolescents, la nature des contacts des parents avec les intervenants et la possibilité de séjours des adolescents à la maison. Pour ce faire, le CRJDA doit développer des interventions et des pratiques qui confirment son statut d'auxiliaire aux parents. Voici trois orientations, constituées de diverses attitudes et actions, que le CRJDA doit suivre pour atteindre cette visée.

Premièrement, les parents doivent sentir qu'ils font partie intégrante du processus de réadaptation. L'éducateur peut répondre aux interrogations concernant le fonctionnement du CRJDA, aider les parents à affronter les difficultés de transition, les informer sur la marche à suivre en ce qui concerne les visites et les traitements disponibles, décrire le programme et le rôle des membres de la famille à l'intérieur du programme. Dans le Group Home Program (Krona, 1980), les intervenants encouragent les parents à partager leurs connaissances du développement de l'adolescent, de ses comportements et de leurs conséquences, de ses habitudes et de ses intérêts. De cette évaluation et à partir des suggestions des parents, un plan d'intervention détaillé est développé. Le processus de réadaptation est clairement décrit aux parents et les responsabilités et les rôles de chacun sont définis. Par ailleurs, les intervenants contactent d'une façon hebdomadaire les parents et leur donnent un rapport écrit sur la progression de leur adolescent. Des rencontres mensuelles durant lesquelles tous, intervenants, parents et adolescent, prennent part sont planifiées. Une aide psychologique concernant les difficultés vécues à la maison et des sessions d'éducation parentale visant à augmenter l'efficacité parentale sont également prévues. De plus, les parents reçoivent du matériel à lire portant sur l'acquisition de

nouvelles habiletés parentales. Les parents sont aussi impliqués dans la décision et la planification de la réinsertion.

Deuxièmement, les éducateurs doivent être éclairés et sensibilisés à la contribution des parents. Selon Ainsworth (1996), il est crucial que les intervenants reconnaissent l'expérience stigmatisante pour les parents qu'est le placement de leur adolescent. Daoust et Keable (1993) rappellent que derrière les résistances des parents se trouvent des limites auxquelles sont associées de grandes qualités. Dans cette logique, le Programme de formation à l'intervention en milieu familial auprès des enfants en difficulté et de leurs parents (1993) soutient qu'« aussi démunis soient-ils, les parents possèdent des renseignements et des connaissances indispensables à la bonne marche du processus de réadaptation et c'est à l'intervenant de trouver les moyens de les mettre au jour » (: 59). En ce sens, Ainsworth (1991) précise que les intervenants ne doivent pas percevoir les parents comme inadéquats. Ils représentent des personnes qui peuvent, avec de l'écoute, du respect, de l'appui et de l'encouragement, développer les habiletés nécessaires pour devenir responsable face à leur rôle parental (Jones, 1994 ; Macaskill et Ashworth, 1995). Le programme Transfert des acquis (Mireault, Beaudoin, Paquet et Champagne, 1998) souligne l'importance pour les éducateurs d'obtenir une formation, une supervision et un encadrement constant et rigoureux. Ainsi, avant de mettre l'accent sur l'intervention auprès des parents, une attention particulière devrait être accordée à la préparation des éducateurs.

Troisièmement, l'organisation du CRJDA doit se transformer pour permettre aux adolescents de séjourner à l'extérieur de la ressource d'accueil et pour accueillir plus adéquatement les parents. Dans le Group home program (Krona, 1980), des visites fréquentes et de plus en plus prolongées dans le milieu familial des adolescents sont planifiées. Après chaque visite, des discussions au sujet des obstacles survenus sont amorcées et ces derniers sont examinés par le biais de jeux de rôle. En outre, le programme de la villa Notre-Dame-de-Grâce (Arseneau, Meloche, Legault et Rousseau, 1993) favorisait les moments de vivre ensemble au centre de réadaptation. Les parents pouvaient aider leurs adolescentes à s'installer à l'arrivée et profiter de ces moments pour discuter avec l'intervenant. Les parents pouvaient participer à des activités quotidiennes ou

spéciales et assister à des fêtes d'unité. Les parents avaient aussi l'opportunité d'exercer leurs responsabilités parentales et de jouer leur rôle d'autorité. Ainsi, ils accompagnaient leur adolescente lors d'activités, décidaient des conséquences ou des stratégies éducatives à exercer et recevaient leur adolescente à la maison à diverses périodes de l'année. Au Parsons Child and Family Center, l'accent est également mis sur l'implication des parents aux activités à la ressource d'accueil (Finkelstein, 1980 ; Littauer, 1980). Lors de l'évaluation, les membres de la famille sont invités à venir prendre les repas au centre de réadaptation. Le modèle qu'exposent les intervenants n'apporte pas seulement une aide sur les habiletés à gérer l'adolescent, sur les obligations parentales et sur une communication adéquate, mais il montre comment apprécier la présence de l'adolescent.

RÉFÉRENCES

- Ainsworth, F. (1998). Family Centered Group Care Practice : Model Building. Child and Youth Care Forum, 27 (1) : 59-69.
- Ainsworth, F. (1996). Group Care Workers as Parent Educators. Child and Youth Care Forum, 25 (1) : 17-28.
- Ainsworth, F. (1991). A « No Blame » Approach to Work with Families Children and Adolescents in Residential Care. Child and Youth Care Forum, 20 (5) : 301-311.
- Aldgate, J. (1980). Identification of factors influencing children's length of stay care. In Triseliotis (éds). New developments in foster care and adoption. Boston : Paul : 22-40.
- Arseneau, R., Meloche, S., Legault, M. et Rousseau, C. (1993). Y a-t-il des parents non-collaborants? In Fondation La Cité des Prairies (éds). Les Actes du Colloque scientifique : place à l'intervenant. Montréal : Centres jeunesse de Montréal : 103-108.
- Astrachan, M. et Harris, D. M. (1983). Weekend Only : An Alternate Model in Residential Treatment Centers. Child Welfare, 57 (3) : 253-261.
- Ausloos, G. (1991). Collaborer, c'est travailler ensemble : des parents-clients aux parents-collaborateurs. Thérapie Familiale, 12 (3) : 237-247.
- Beaudoin, A., Mireault, G., Camiré, L., Poirier, M. A. et Lessard, G. (2000). Les soins aux jeunes en difficulté. Québec : Institut universitaire sur les jeunes en difficulté, Centre jeunesse de Québec.
- Block, N. M. et Libowitz, A. S. (1983). Recidivism in Foster Care. New York : CWLA.
- Borgman, R. (1985). The Influence of Family Visiting Upon Boys' Behavior in a Juvenile Correctional Institution. Child Welfare, 64 (6) : 629-638.
- Blumenthal, K. (1984). Involving Parents : A Rationale. In Blumenthal, K. et Weinberg, A. (éds). Establishing Parent Involvement in Foster Care Agencies. New York : Child Welfare League of America : 1-16.

Carbino, R. (1983). Group Work with Natural Parents in Permanency Planning : I. A Conceptual Framework and Literature Review ; II. An Example of a Natural Parent Group. Social Work with Groups, 5 (4) : 7-30.

Carlo, P. (1992). Why a Parental Involvement Program Leads to Family Reunification : A Dialogue with Childcare Workers. Residential Treatment for Children and Youth, 9 (2) : 37-48.

Carlo, P. (1988). Implementing a Parent Involvement/Parent Education, Program in a Children's Residential Treatment Center. Child and Youth Care Quarterly, 17 (3) : 195-206.

Carlo, P. (1985). The Children's Residential Treatment Center as a Living Laboratory for Family Members: A Review of the Literature and Its Implications for Practice. Child Care Quarterly, 14 (3) : 156-170.

Carlo, P. et Shennum, W. A. (1989). Family Reunification Efforts That Work : A Three Year Follow-Up Study of Children in Residential Treatment. Child and Adolescent Social Work, 6 (3) : 211-216.

Chamberland, C. (1998). L'approche milieu dans les Centres jeunesse de Montréal : vers une nouvelle culture de l'intervention. Défi jeunesse, 4 (3) : 3-13.

Cohen, R. et Lavach, C. (1995). Strengthening Partnerships Between Families and Service Providers. In Adams, P. et Nelson, K. (éds). Reinventing Human Services. Community and Family-Centered Practice. New York : Aldine de Gruyter : 261-277.

Collins, B. et Collins, T. (1990). Parent-Professional Relationships in the Treatment of Seriously Emotionally Disturbed Children and Adolescents. Social Work, 35 : 524-527.

Corby, B., Millar, M. et Young, L. (1996). Parental Participation in Child Protection Work : Rethinking the Rhetoric. British Journal of Social Work, 26 : 475-492.

Daoust, M. et Keable, P. (1993). Familles récalcitrantes, plaisir ou calvaire. In Direction des Services de réadaptation pour l'adolescence et les mères en difficulté (éds). Les Actes du Colloque : l'intervention auprès de la famille. Montréal : Centres jeunesse de Montréal : 49-56.

Dionne, J. (1992). Présentation des actes du congrès. In Dionne, J. (éds). Les Actes du Congrès : la personne et son environnement au cœur de l'action éducative. Montréal : Association des psychoéducateurs (trices) du Québec.

Dufour, A., Marcotte, C. et collaborateurs. (1994). Opération Transfert des acquis. Québec : Centre jeunesse de Québec.

Durocher, N. et Paquette, F. (1998). Guide d'appropriation de l'approche milieu. Adolescence-Familles. Montréal : Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes, Centres jeunesse de Montréal.

Fanshel, D. (1982). On the Road to Permanency. An Expanded Data Base for Service to Children in Foster Care. New York : Child Welfare League of America.

Finkelstein, N. E. (1980). Family-Centered Group Care. Child Welfare, 59 : 33-41.

Gendreau, G. (1992). La collaboration éducateur-parent : une nouvelle panacée à l'action éducative spécialisée. In Dionne, J (éds). Les Actes du Congrès : la personne et son environnement au cœur de l'action éducative. Montréal : Association des psychoéducateurs (trices) du Québec : 189-205.

Gendreau, G. et collaborateurs. (1993). Briser l'isolement entre jeune en difficulté, éducateurs et parents. Montréal : Science et Culture.

Généreux, R. (1995). Le travail de réadaptation avec le milieu. Montréal : Direction des services de réadaptation pour l'enfance, Centres jeunesse de Montréal.

Généreux, R., Bernier, M., Desmarais, R., Guibord, A. G. et Quevillon, E. (1994). Prime, projet d'intervention massive à l'enfance. Montréal : Carrefour des jeunes, Centres jeunesse de Montréal.

Goulet, C. et Turcotte, G. (1997). Approche milieu : quelques réflexions. Montréal : Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes, Centres jeunesse de Montréal.

Goyette, A., Marr, K. et Lewicki, J. A. (1994). The Family and Community in Milieu Treatment : Challenging the Parameters of Residential Treatment. Journal of Child and Youth Care, 9 (4) : 39-50.

Horejsi, C. R., Bertsche, A. V. et Clark, F. W. (1981). Social Work Practice with Parents of Children in Foster Care. Illinois : Thomas.

Héroux, M., Laporte, M. et Samson, Y. (1989). Une approche de milieu. Montréal : C.S.R. Dominique-Savio-Mainbourg.

Jenson, J. M. et Whittaker, J. K. (1987). Parental Involvement in Children's Residential Treatment: From Preplacement to Aftercare. Children and Youth Services Review, 9 : 81-100.

Jenson, J. M., Hawkins, J. D. et Catalano, R. F. (1986). Social Support in Aftercare Services For Troubled Youth. Children and Youth Services Review, 8 : 323-347.

Jones, J. (1994). Child protection and anti-oppressive practice : The dynamics of partnership with parents explored. Early Child Development and Care, 102 : 101-113.

Krona, D. A. (1980). Parents as a Treatment Partners in Residential Care. Child Welfare, 59 (2) : 91-96.

Kwantes, C. (1992). Re-thinking Residential Child Care: Working Systemically Within the Constraints of Residential Treatment. Journal of Child and Youth Care, 7 (3) : 33-44.

Le Blanc, M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J. C. et Trudeau-Le Blanc, P. (1998). Intervenir autrement. Un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté. Montréal : les Presses de l'Université de Montréal.

Levin, A. E. (1992). Groupwork with Parents in the Family Foster Care System : A Powerful Method of Engagement. Child Welfare, 71 (5) : 457-473.

L'Heureux, M. F. et Généreux, R. (1993). S'ouvrir à l'intervention auprès des familles. In Fondation La Cité des Prairies (éds). Les Actes du colloque scientifique : place à l'intervenant. Montréal : Centres jeunesse de Montréal : 81-82.

Littauer, C. (1980). Working with Families of Children in Residential Treatment. Child Welfare, 59 (4) : 225-234.

Longval, S. (1994). Quand les éducateurs du centre de réadaptation interviennent avec les parents. Défi jeunesse, 1 (1) : 3-8.

Macaskill, A. et Ashworth, P. (1995) Parental Participation in Child Protection Case Conferences : The Social worker's View. British Journal of Social Work, 25 : 581-597.

Maluccio, A. N. (1981). An Ecological Perspective on Practice with Parents of Children in Foster Care. In Maluccio, A. N. et Sinanoglu, P. A. (éds). The Challenge of Partnership : Working with Parents of Children in Foster Care. New York : Child Welfare League of America : 22-35.

- Maluccio, A. N. et Whittaker, J. K. (1988). Helping the Biological Families of Children in Out-of-Home Placement. In Nunnally, E. W., Chilman, C. S. et Cox F. M. (éds). Troubled Relationships. Families in Trouble Series, volume 3. London : Sage : 205-217.
- Martone, W. P., Kemp, G. F. et Pearson, S. J. (1989). The Continuum of Parental Involvement in Residential Treatment : Engagement-Participation-Empowerment-Discharge. Residential Treatment for Children and Youth, 6 (3) : 11-37.
- McKenzie, C. A. (1981). Shifting the focus to the family in residential treatment. Social Work Papers, 16 : 12-23.
- Messier, C. (1989). Les troubles de comportement à l'adolescence et leur traitement en centre de réadaptation à la suite d'une ordonnance de protection. Québec : Ministère de la Justice, Commission de protection des droits de la jeunesse.
- Minuchin, S. (1981). The Plitght of the Powerty-Stricken Family in the United State. In Sinanoglu, P.A. et Maluccio, A. N. (éds). Parents of Children in Placement : Perspectives and Programs. New York : Child Welfare League of America : 87-95.
- Mireault, G., Beaudoin, A., Paquet, G. et Champagne, E. (1998). Transfert des acquis, Rapport final d'évaluation. Québec : Centre jeunesse de Québec.
- Mitchell, C. A. (1983). Planning with Parents : The Use of Groups in Residential Treatment. Social Work with Groups, 5 (4) : 31-45.
- Odesse, M. (1991). Programmes d'intervention auprès des familles d'enfants placés en centre d'accueil. Québec : Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Pagé, I. (1995). L'implication des parents dans l'intervention lors du placement de leur enfant. Essai de maîtrise non publié. Québec : Université Laval.
- Paquet, G. (1995). Transfert des acquis. Conceptualisation du modèle. Québec : Centre jeunesse de Québec.
- Programme de formation à l'intervention en milieu familial auprès des enfants en difficulté et de leurs parents (1993). L'intervention en milieu familial : près, pas prêt?. Montréal : Carrefour des jeunes de Montréal, Louise Courteau.
- Sancier, B. (1984). A Model for Linking Families to Their Institutionalized Relatives. Social Work, 29 : 63-65.

Simard, M., Vachon, J. et Moisan, M. (1991). La réinsertion familiale de l'enfant placé. Facteurs de succès et d'échec. Québec : Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.

Simard, M., Vachon, J. et Tard, C. (1991). La réinsertion familiale de l'enfant placé. Analyse de la perception des parents. Québec : Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.

Sinanoglu, P. A. (1981). Working with Parents : Selected Issues and Trends as Reflected in the Literature. In Maluccio, A. N. et Sinanoglu, P. A. (éds). The Challenge of Partnership : Working with Parents of Children in Foster Care. New York : Child Welfare League of America : 3-21.

Sylvain, Y. et Puskas, D. (1998). Guide de pratique transitoire sur l'intervention famille. Montréal : D.S.R., Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes, Centres jeunesse de Montréal.

Turner, J. (1984). Reuniting Children in Foster Care With Their Biological Parents. Social Work, 29 (6) : 501-505.

Vachon, J. et collaborateur. (1982). Enfants en soins d'accueil : cinq ans après leur placement. Québec : Ecole de service social, Université Laval.

Whittaker, J. K. (1981). Family Involvement in Residential Treatment. In Maluccio, A. N. et Sinanoglu, P. A. (éds). The Challenge of Partnership : Working with Parents of Children in Foster Care. New York: Child Welfare League of America : 67-88.

Whittaker, J. K. et Maluccio, A. N. (1988). Understanding the Families of Children in Foster and Residential Care. In Nunnally, E. W. Chilman, C. S. et Cox, F. M. (éds). Troubled Relationships. Families in Trouble Series, volume 3. London : Sage : 192-204.

APPENDICE A : Échelle globale de fonctionnement des adolescents

Échelle globale de fonctionnement

Score choisi :

Maintenant j'aimerais connaître votre point de vue sur le fonctionnement de votre enfant dans 4 domaines différents :

- (1) avec la famille à la maison
- (2) à l'école
- (3) avec ses ami(e)s
- (4) dans ses temps libres

Les dix phrases suivantes correspondent à différents niveaux de fonctionnement allant du niveau de fonctionnement supérieur (91–100) au niveau le plus faible de fonctionnement (1–10).

- ❶ En premier lieu, je vais vous lire chacun des paragraphes. Par la suite, vous aurez à choisir l'énoncé qui décrit le mieux le niveau de fonctionnement de votre enfant, au cours du **dernier mois**. CHOISIR UNE SEUL ÉNONCÉ.
- ❷ Je vous demanderai ensuite de choisir un score à l'intérieur de l'échelle identifiée. Le score que vous donnerez représentera une évaluation générale du fonctionnement de l'enfant.

91 à 100	Fonctionne très bien dans tous les domaines — pas de problème à la maison, à l'école ou avec les ami(es) ; il (elle) est sympathique, confiant(e), a des intérêts et participe à des activités. Le fonctionnement est supérieur ou au-dessus de la moyenne.
81 à 90	Bon fonctionnement dans tous les domaines — sécurisé(e) à la maison, à l'école et avec les ami(e)s ; il peut y avoir à l'occasion des difficultés mineures ou des problèmes de la vie quotidienne, mais en général son fonctionnement est bon.
71 à 80	Fonctionne correctement à la maison, à l'école et avec les ami(e)s — certains troubles ou difficultés peuvent survenir suite à une situation stressante, mais les personnes qui connaissent bien l'enfant trouveraient sa réaction compréhensible. S'il y a un problème de fonctionnement, celui-ci est passager et n'est pas considéré comme étant un problème grave.
61 à 70	Certains problèmes — la plupart des personnes qui ne le (la) connaissent pas très bien ne remarqueraient pas ces problèmes mais les gens qui le (la) connaissent bien pourraient s'inquiéter.
51 à 60	Certains problèmes apparents — dans certaines situations les problèmes sont apparents, mais dans d'autres situations l'enfant pourrait sembler normal(e).
41 à 50	Problèmes évidents — plusieurs problèmes qui causent des difficultés dans la plupart des situations, à la maison, à l'école ou avec ses ami(e)s ; ou un seul problème qui le (la) perturbe beaucoup.
31 à 40	Problèmes sérieux — très sérieusement perturbé(e) à la maison, à l'école, avec les autres jeunes, et/ou dans la société en général. Détérioration grave du fonctionnement et incapacité de fonctionner dans certaines situations.
21 à 30	Problèmes graves — incapable de fonctionner dans presque toutes les situations.
11 à 20	Détérioration très grave du fonctionnement — nécessite une grande supervision pour assurer la sécurité (exemple : l'empêcher de se blesser ou de blesser les autres).
1 à 10	Détérioration extrême du fonctionnement — nécessite une supervision constante pour assurer la sécurité (exemple : l'empêcher de se blesser ou de blesser les autres).

APPENDICE B : Questionnaire de l'entrevue individuelle avec des parents

1. Possibilité de séjours des adolescents à la maison

- | | <i>Oui</i>
1 | <i>Non</i>
2 | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--|--|
| 1. <i>Au cours de son placement, les visites de _____ à la maison ont-elles déjà été interdites ?</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |

2. Nombre de visites des parents au CRJDA

- | | <i>Oui</i>
1 | <i>Non</i>
2 | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--|--|
| 2. a. <i>Au cours de son placement, avez vous visité _____ au centre de réadaptation (ou au foyer de groupe) ?</i> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| b. <i>Si oui, quelle était la fréquence de ces visites ? (si la fréquence est différente d'un mois à l'autre faites une moyenne ?</i> | | | | |
| <input type="checkbox"/> 1 Une fois par semaine | | | | |
| <input type="checkbox"/> 2 Aux deux semaines | | | | |
| <input type="checkbox"/> 3 Aux trois semaines | | | | |
| <input type="checkbox"/> 4 Une fois par mois | | | | |
| <input type="checkbox"/> 8 Moins d'une fois par mois | | | | |

3. Nature des contacts des parents avec les intervenants

3. Pourriez-vous m'indiquer, à partir des échelles que je vais vous présenter quel a été votre niveau de participation aux éléments suivants du processus de réadaptation de _____.

a. En ce qui concerne la planification de l'intervention auprès de votre jeune placé(e) |_|

- 1 Vous n'avez pas été tenu(e) au courant (ou informé-e) des activités prévues (plan d'intervention) dans l'intervention concernant votre jeune.
- 2 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des activités prévues (plan d'intervention) dans l'intervention concernant votre jeune.
- 3 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des activités prévues (plan d'intervention) dans l'intervention concernant votre jeune et vous étiez amené(e) à donner votre avis à ce sujet.
- 4 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des activités prévues (plan d'intervention) dans l'intervention concernant votre jeune, vous étiez amené(e) à donner votre avis et vous sentiez que l'on tenait compte de votre avis.

b. En ce qui concerne le suivi de votre jeune et l'évolution de ses conduites |_|

- 1 Vous n'étiez pas tenu(e) au courant (ou informé-e) des changements concernant votre jeune.
- 2 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des changements concernant votre jeune.
- 3 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des changements concernant votre jeune et vous étiez amené(e) à donner votre avis à ce sujet.
- 4 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des changements concernant votre jeune, vous étiez amené(e) à donner votre avis et vous sentiez que l'on tenait compte de votre avis.

c. En ce qui concerne les décisions entourant le déroulement du placement de votre jeune |_|

- 1 Vous n'étiez pas tenu(e) au courant (ou informé-e) des décisions concernant votre jeune.
- 2 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des décisions concernant votre jeune.
- 3 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) des décisions concernant votre jeune et vous étiez amené(e) à donner votre avis à ce sujet.
- 4 Vous étiez tenu(e) au courant (ou informé-e) sur les décisions concernant votre jeune, vous étiez amené(e) à donner votre avis et vous sentiez que l'on tenait compte de votre avis.

4. Satisfaction des parents du nombre de contacts avec l'adolescent, les intervenants sociaux et les éducateurs

	<i>Très satisfait</i> 4	<i>Satisfait</i> 3	<i>Insatisfait</i> 2	<i>Très insatisfait</i> 1
4. Quelle est votre satisfaction face à...				
a. La fréquence des visites de votre jeune à la maison ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. La fréquence des visites que vous avez pu faire à votre jeune au centre de réadaptation (ou au foyer de groupe) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. La fréquence des contacts que vous avez eus avec l'intervenant social responsable de votre jeune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. La fréquence des contacts que vous avez eus avec l'éducateur responsable de votre jeune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Satisfaction des parents de la nature des contacts avec l'adolescent, les intervenants sociaux et les éducateurs

	<i>Très satisfait</i> 4	<i>Satisfait</i> 3	<i>Insatisfait</i> 2	<i>Très insatisfait</i> 1
5. Quelle est votre satisfaction face à...				
a. La façon dont se déroulaient vos visites au centre de réadaptation (ou au foyer de groupe) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. La qualité des contacts que vous avez eus avec l'intervenant social responsable de votre jeune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. La qualité des contacts que vous avez eus avec l'éducateur responsable de votre jeune ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

APPENDICE C : Distributions de fréquences du degré et de la satisfaction de l'implication des parents d'après les parents

1. Possibilité de séjours des adolescents à la maison

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Avec restriction	38	34,9	36,9	36,9
Sans restriction	65	59,6	63,1	100,0
Total	103	94,5	100,0	
Valeurs manquantes	6	5,5		
Total	109	100,0		

2. Fréquence des visites des parents au CRJDA

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Jamais	22	20,2	21,6	21,6
Moins d'une fois par mois	14	12,8	13,7	35,3
Une fois par mois	13	11,9	12,7	48,0
Aux trois semaines	2	1,8	2,0	50,0
Aux deux semaines	10	9,2	9,8	59,8
Une fois par semaine	41	37,6	40,2	100,0
Total	102	93,6	100,0	
Valeurs manquantes	7	6,4		
Total	109	100,0		

2.a. Visite des parents au CRJDA

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Oui	81	74,3	78,6	78,6
Non	22	20,2	21,4	100,0
Total	103	94,5	100,0	
Valeurs manquantes	6	5,5		
Total	109	100,0		

2.b. Fréquence des visites des parents au CRJDA

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Moins d'une fois par mois	14	12,8	17,5	17,5
Une fois par mois	14	12,8	17,5	35,0
Aux trois semaines	2	1,8	2,5	37,5
<u>Aux deux semaines</u>	10	9,2	12,5	50,0
Une fois par semaine	40	36,7	50,0	100,0
Total	80	73,4	100,0	
Valeurs manquantes	29	26,6		
Total	109	100,0		

3. Fréquence de la nature des contacts des parents avec les intervenants

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	2	1,8	1,8	1,8
1,00	3	2,8	2,8	4,6
2,00	3	2,8	2,8	7,3
3,00	6	5,5	5,5	12,8
4,00	7	6,4	6,4	19,3
5,00	12	11,0	11,0	30,3
6,00	9	8,3	8,3	38,5
7,00	11	10,1	10,1	48,6
<u>8,00</u>	8	7,3	7,3	56,0
9,00	48	44,0	44,0	100,0
Total	109	100,0	100,0	

3.a. Implication des parents à la planification de l'intervention auprès de l'adolescent

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Pas tenu au courant les parents	4	3,7	3,7	3,7
Tenu au courant les parents	20	18,3	18,3	22,0
Amené les parents à donner leur avis	14	12,8	12,8	34,9
Tenait compte de l'avis des parents	71	65,1	65,1	100,0
Total	109	100,0	100,0	

3.b. Implication des parents au suivi de l'adolescent et à l'évolution de ses conduites

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Pas tenu au courant les parents	13	11,9	11,9	11,9
Tenu au courant les parents	17	15,6	15,6	27,5
Amené les parents à donner leur avis	22	20,2	20,2	47,7
Tenait compte de l'avis des parents	57	52,3	52,3	100,0
Total	109	100,0	100,0	

3.c. Implication des parents aux décisions qui entourent le déroulement du placement de l'adolescent

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Pas tenu au courant les parents	8	7,3	7,3	7,3
Tenu au courant les parents	18	16,5	16,5	23,9
Amené les parents à donner leur avis	11	10,1	10,1	33,9
Tenait compte de l'avis des parents	72	66,1	66,1	100,0
Total	109	100,0	100,0	

4. Fréquence de la satisfaction des parents du nombre de contacts avec l'adolescent, les intervenants sociaux et les éducateurs

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
1,00	1	0,9	1,1	1,1
2,00	1	0,9	1,1	2,2
4,00	1	0,9	1,1	3,2
5,00	4	3,7	4,3	7,5
6,00	5	4,6	5,4	12,9
7,00	10	9,2	10,8	23,7
8,00	15	13,8	16,1	39,8
9,00	25	22,9	26,9	66,7
10,00	13	11,9	14,0	80,6
11,00	6	5,5	6,5	87,1
12,00	12	11,0	12,9	100,0
Total	93	85,3	100,0	
Valeurs manquantes	16	14,7		
Total	109	100,0		

4.a. Fréquence de la satisfaction des parents du nombre
de visites de l'adolescent à la maison

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Très insatisfait	6	5,5	5,6	5,6
Insatisfait	10	9,2	9,3	14,8
Satisfait	55	50,5	50,9	65,7
Très satisfait	37	33,9	34,3	100,0
Total	108	99,1	100,0	
Valeurs manquantes	1	0,9		
Total	109	100,0		

4.b. Fréquence de la satisfaction des parents du nombre
de visites à leur adolescent au CRJDA

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Très insatisfait	1	0,9	1,0	1,0
Insatisfait	6	5,5	6,1	7,1
Satisfait	58	53,2	58,6	65,7
Très satisfait	34	31,2	34,3	100,0
Total	99	90,8	100,0	
Valeurs manquantes	10	9,2		
Total	109	100,0		

4.c. Fréquence de la satisfaction des parents du nombre de contacts avec
l'intervenant social responsable de leur adolescent

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Très insatisfait	10	9,2	9,6	9,6
Insatisfait	14	12,8	13,5	23,1
Satisfait	39	35,8	37,5	60,6
Très satisfait	41	37,6	39,4	100,0
Total	104	95,4	100,0	
Valeurs manquantes	5	4,6		
Total	109	100,0		

4.d. Fréquence de la satisfaction des parents du nombre de contacts
avec l'éducateur responsable de leur adolescent

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Très insatisfait	3	2,8	2,8	2,8
Insatisfait	12	11,0	11,0	13,8
Satisfait	35	32,1	32,1	45,9
Très satisfait	59	54,1	54,1	100,0
Total	109	100,0	100,0	

5. Fréquence de la satisfaction des parents de la nature des contacts
avec l'adolescent, les intervenants sociaux et les éducateurs

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	1	0,9	1,2	1,2
1,00	1	0,9	1,2	2,3
3,00	3	2,8	3,5	5,8
4,00	2	1,8	2,3	8,1
5,00	7	6,4	8,1	16,3
6,00	15	13,8	17,4	33,7
<u>7,00</u>	21	19,3	24,4	58,1
8,00	17	15,6	19,8	77,9
9,00	19	17,4	22,1	100,0
Total	86	78,9	100,0	
Valeurs manquantes	23	21,1		
Total	109	100,0		

5.a. Fréquence de la satisfaction des parents de la façon dont se déroulaient les visites à leur adolescent au CRJDA

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Très insatisfait	3	2,8	3,3	3,3
Insatisfait	4	3,7	4,4	7,7
Satisfait	47	43,1	51,6	59,3
Très satisfait	37	33,9	40,7	100,0
Total	91	83,5	100,0	
Valeurs manquantes	18	16,5		
Total	109	100,0		

5.b. Fréquence de la satisfaction des parents de la qualité des contacts avec l'intervenant social responsable de leur adolescent

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Très insatisfait	8	7,4	7,7	7,7
Insatisfait	12	11,0	11,5	19,2
Satisfait	39	35,8	37,5	56,7
Très satisfait	45	41,3	43,3	100,0
Total	104	95,4	100,0	
Valeurs manquantes	5	4,6		
Total	109	100,0		

5.c. Fréquence de la satisfaction des parents de la qualité des contacts avec l'éducateur responsable de leur adolescent

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
Très insatisfait	2	1,8	1,8	1,8
Insatisfait	10	9,2	9,2	11,0
Satisfait	37	33,9	33,9	45,0
Très satisfait	60	55,0	55,0	100,0
Total	109	100,0	100,0	

APPENDICE D : Grille complétée par les éducateurs

6. Nombre de sorties de l'adolescent dans son milieu familial

☛ Si les parents vivent ensemble, indiquez les sorties dans la première colonne, si les parents ne vivent pas ensemble, donnez les renseignements pour chacun des parents, si la situation s'applique.

☛ Si les sorties du jeune étaient interdites au cours des quatre dernières semaines, indiquez le nombre de visites parentales au centre de réadaptation durant cette période, s'il y a lieu. |__|__|

a. Sorties dans la famille naturelle Ne s'applique pas

1. Nombre de jours (visites de plus de deux heures sans coucher) :

Durant la semaine (lundi au vendredi) : |__|__|

Fin de semaine (samedi et dimanche) : |__|__|

2. Nombre de nuits :

Durant la semaine (lundi au vendredi) : |__|__|

Fin de semaine (samedi et dimanche) : |__|__|

b. Sorties chez le père Ne s'applique pas

1. Nombre de jours (visites de plus de deux heures sans coucher) :

Durant la semaine (lundi au vendredi) : |__|__|

Fin de semaine (samedi et dimanche) : |__|__|

2. Nombre de nuits :

Durant la semaine (lundi au vendredi) : |__|__|

Fin de semaine (samedi et dimanche) : |__|__|

c. Sorties chez la mère Ne s'applique pas

1. Nombre de jours (visites de plus de deux heures sans coucher) :

Durant la semaine (lundi au vendredi) : |__|__|

Fin de semaine (samedi et dimanche) : |__|__|

2. Nombre de nuits :

Durant la semaine (lundi au vendredi) : |__|__|

Fin de semaine (samedi et dimanche) : |__|__|

7. Ensemble des activités réalisées entre les adolescents, les parents et les éducateurs

- Appel téléphonique
- Rencontre au domicile des parents ; Rencontre intervenant(s) / parent(s) au Centre Jeunesse ; Groupe de parents (avec ou sans jeunes)
- Visite du ou des parent(s) au jeune

11. Satisfaction des éducateurs de l'implication des parents

☛ Répondez pour chacun des parents s'ils ont des contacts avec le jeune.

<p>a. Cochez la description qui correspond le plus à l'implication générale du père dans le placement du jeune au cours des quatre dernières semaines.</p>	<p style="text-align: center;">Père : <input type="checkbox"/> NSP</p> <p><input type="checkbox"/> Très impliqué : Participe activement au plan d'intervention, continue d'assumer ses responsabilités parentales et maintient un lien affectif significatif avec le jeune.</p> <p><input type="checkbox"/> Impliqué</p> <p><input type="checkbox"/> Peu impliqué</p> <p><input type="checkbox"/> Pas du tout impliqué : Ne s'intéresse pas au processus de réadaptation et aux moyens mis en place, est difficile à mobiliser, annule souvent les rencontres et ne retourne pas les appels. A très peu de contacts avec son jeune.</p>
<p>b. Cochez la description qui correspond le plus à l'implication générale de la mère dans le placement du jeune au cours des quatre dernières semaines.</p>	<p style="text-align: center;">Mère : <input type="checkbox"/> NSP</p> <p><input type="checkbox"/> Très impliquée : Participe activement au plan d'intervention, continue d'assumer ses responsabilités parentales et maintient un lien affectif significatif avec le jeune.</p> <p><input type="checkbox"/> Impliquée</p> <p><input type="checkbox"/> Peu impliquée</p> <p><input type="checkbox"/> Pas du tout impliquée : Ne s'intéresse pas au processus de réadaptation et aux moyens mis en place, est difficile à mobiliser, annule souvent les rencontres et ne retourne pas les appels. A très peu de contacts avec son jeune.</p>

12. Satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents

☛ Répondez pour chacun des parents s'ils ont des contacts avec le jeune.

<p>a. Considérant les besoins particuliers de ce (cette) jeune, les comportements et les attitudes du père vous apparaissent...</p>	<p style="text-align: right;">Père : <input type="checkbox"/>NSP</p> <p><input type="checkbox"/> Très adéquats <input type="checkbox"/> Adéquats <input type="checkbox"/> Peu adéquats <input type="checkbox"/> Pas du tout adéquats</p>
<p>b. Considérant les besoins particuliers de ce (cette) jeune, les comportements et les attitudes de la mère vous apparaissent...</p>	<p style="text-align: right;">Mère : <input type="checkbox"/>NSP</p> <p><input type="checkbox"/> Très adéquats <input type="checkbox"/> Adéquats <input type="checkbox"/> Peu adéquats <input type="checkbox"/> Pas du tout adéquats</p>

APPENDICE E : Distributions de fréquences du degré et de la satisfaction de l'implication des parents d'après les éducateurs

6. Fréquence des sorties de l'adolescent dans son milieu naturel

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	1	0,9	2,0	2,0
0,67	2	1,8	4,1	6,1
1,00	2	1,8	4,1	10,2
1,25	1	0,9	2,0	12,2
1,67	1	0,9	2,0	14,3
2,67	1	0,9	2,0	16,3
2,83	1	0,9	2,0	18,4
3,00	2	1,8	4,1	22,4
3,50	1	0,9	2,0	24,5
4,00	2	1,8	4,1	28,6
4,33	1	0,9	2,0	30,6
5,00	2	1,8	4,1	34,7
5,33	1	0,9	2,0	36,7
6,00	1	0,9	2,0	38,8
6,33	1	0,9	2,0	40,8
7,00	1	0,9	2,0	42,9
<u>7,33</u>	3	2,8	6,1	49,0
<u>7,67</u>	3	2,8	6,1	55,1
8,00	1	0,9	2,0	57,1
8,20	1	0,9	2,0	59,2
8,40	1	0,9	2,0	61,2
8,67	1	0,9	2,0	63,3
9,60	1	0,9	2,0	65,3
9,83	1	0,9	2,0	67,3
11,00	1	0,9	2,0	69,4
11,17	1	0,9	2,0	71,4
11,50	1	0,9	2,0	73,5
12,00	1	0,9	2,0	75,5
12,67	1	0,9	2,0	77,6
14,00	1	0,9	2,0	79,6
14,33	2	1,8	4,1	83,7
15,67	1	0,9	2,0	85,7
16,00	1	0,9	2,0	87,8
20,33	2	1,8	4,1	91,8
22,33	1	0,9	2,0	93,9
23,00	1	0,9	2,0	95,9
23,67	1	0,9	2,0	98,0
25,83	1	0,9	2,0	100,0
Total	49	45,0	100,0	
Valeurs manquantes	60	55,0		
Total	109	100,0		

6.a.1. Fréquence des visites de plus de 2 heures sans coucher de l'adolescent dans sa famille

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
2,00	1	0,9	33,3	33,3
8,00	1	0,9	33,3	66,7
18,00	1	0,9	33,3	100,0
Total	3	2,8	100,0	
Valeurs manquantes	106	97,2		
Total	109	100,0		

6.a.2. Fréquence des visites avec coucher de l'adolescent dans sa famille

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
2,00	1	0,9	33,3	33,3
16,00	1	0,9	33,3	66,7
41,00	1	0,9	33,3	100,0
Total	3	2,8	100,0	
Valeurs manquantes	106	97,2		
Total	109	100,0		

6.b.1. Fréquence des visites de plus de 2 heures sans coucher de l'adolescent chez son père

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	5	4,6	62,5	62,5
7,00	1	0,9	12,5	75,0
11,00	1	0,9	12,5	87,5
17,00	1	0,9	12,5	100,0
Total	8	7,3	100,0	
Valeurs manquantes	101	92,7		
Total	109	100,0		

6.b.2. Fréquence des visites avec coucher de l'adolescent chez son père

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	1	0,9	12,5	12,5
2,00	1	0,9	12,5	25,0
5,00	1	0,9	12,5	37,5
8,00	1	0,9	12,5	50,0
13,00	1	0,9	12,5	62,5
15,00	1	0,9	12,5	75,0
17,00	1	0,9	12,5	87,5
35,00	1	0,9	12,5	100,0
Total	8	7,3	100,0	
Valeurs manquantes	101	92,7		
Total	109	100,0		

6.c.1. Fréquence des visites de plus de 2 heures sans coucher de l'adolescent chez sa mère

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	3	2,8	23,1	23,1
2,00	1	0,9	7,7	30,8
6,00	1	0,9	7,7	38,5
7,00	1	0,9	7,7	46,2
10,00	1	0,9	7,7	53,8
11,00	1	0,9	7,7	61,5
15,00	1	0,9	7,7	69,2
22,00	1	0,9	7,7	76,9
28,00	1	0,9	7,7	84,6
31,00	1	0,9	7,7	92,3
70,00	1	0,9	7,7	100,0
Total	13	11,9	100,0	
Valeurs manquantes	96	88,1		
Total	109	100,0		

6.c.2. Fréquence des visites avec coucher de l'adolescent chez sa mère

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	1	0,9	7,7	7,7
4,00	1	0,9	7,7	15,4
9,00	1	0,9	7,7	23,1
14,00	1	0,9	7,7	30,8
21,00	2	1,8	15,4	46,2
24,00	1	0,9	7,7	53,8
33,00	1	0,9	7,7	61,5
54,00	1	0,9	7,7	69,2
65,00	1	0,9	7,7	76,9
71,00	1	0,9	7,7	84,6
72,00	1	0,9	7,7	92,3
84,00	1	0,9	7,7	100,0
Total	13	11,9	100,0	
Valeurs manquantes	96	88,1		
Total	109	100,0		

7. Fréquence de l'ensemble des activités entre les adolescents, les parents et les éducateurs

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,33	1	0,9	0,9	0,9
0,67	1	0,9	0,9	1,7
1,17	1	0,9	0,9	2,6
1,33	1	0,9	0,9	3,5
1,50	2	1,7	1,7	5,2
1,67	1	0,9	0,9	6,1
2,00	5	4,3	4,3	10,4
2,33	2	1,7	1,7	12,2
2,40	1	0,9	0,9	13,0
2,50	1	0,9	0,9	13,9
2,67	6	5,2	5,2	19,1
2,80	1	0,9	0,9	20,0
2,83	3	2,6	2,6	22,6
3,00	6	5,2	5,2	27,8
3,33	1	0,9	0,9	28,7
3,50	1	0,9	0,9	29,6
3,67	1	0,9	0,9	30,4
3,75	1	0,9	0,9	31,3
3,83	1	0,9	0,9	32,2
4,00	8	7,0	7,0	39,1
4,17	1	0,9	0,9	40,0
4,25	1	0,9	0,9	40,9
4,33	6	5,2	5,2	46,1
4,67	3	2,6	2,6	48,7
5,00	5	4,3	4,3	53,0
5,20	1	0,9	0,9	53,9
5,25	4	3,5	3,5	57,4
5,40	2	1,7	1,7	59,1
5,50	1	0,9	0,9	60,0
5,67	1	0,9	0,9	60,9
5,83	1	0,9	0,9	61,7
6,00	4	3,5	3,5	65,2
6,17	1	0,9	0,9	66,1
6,25	1	0,9	0,9	67,0
6,33	2	1,7	1,7	68,7
6,67	2	1,7	1,7	70,4
6,83	4	3,5	3,5	73,9
7,00	1	0,9	0,9	74,8
7,33	1	0,9	0,9	75,7
7,67	3	2,6	2,6	78,3
7,75	2	1,7	1,7	80,0

7,80	1	0,9	0,9	80,9
8,00	2	1,7	1,7	82,6
8,17	1	0,9	0,9	83,5
8,50	1	0,9	0,9	84,3
8,67	2	1,7	1,7	86,1
9,00	1	0,9	0,9	87,0
9,20	1	0,9	0,9	87,8
9,33	1	0,9	0,9	88,7
9,67	2	1,7	1,7	90,4
10,67	1	0,9	0,9	91,3
11,00	2	1,7	1,7	93,0
11,33	1	0,9	0,9	93,9
12,17	1	0,9	0,9	94,8
12,67	1	0,9	0,9	95,7
12,75	1	0,9	0,9	96,5
16,00	1	0,9	0,9	97,4
18,67	1	0,9	0,9	98,3
19,00	1	0,9	0,9	99,1
25,00	1	0,9	0,9	100,0
Total	115	100,0	100,0	

8. Fréquence des appels téléphoniques

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	4	3,5	3,9	3,9
0,17	2	1,7	1,9	5,8
0,33	1	0,9	1,0	6,8
0,50	1	0,9	1,0	7,8
0,67	2	1,7	1,9	9,7
0,83	2	1,7	1,9	11,7
1,00	3	2,6	2,9	14,6
1,33	1	0,9	1,0	15,5
1,40	1	0,9	1,0	16,5
1,50	3	2,6	2,9	19,4
1,67	5	4,3	4,9	24,3
1,75	1	0,9	1,0	25,2
1,83	2	1,7	1,9	27,2
2,00	5	4,3	4,9	32,0
2,33	2	1,7	1,9	34,0
2,40	1	0,9	1,0	35,0
2,50	1	0,9	1,0	35,9
2,60	1	0,9	1,0	36,9
2,67	3	2,6	2,9	39,8
2,83	1	0,9	1,0	40,8
3,00	7	6,1	6,8	47,6
3,33	2	1,7	1,9	49,5
3,50	3	2,6	2,9	52,4
3,67	5	4,3	4,9	57,3
3,75	1	0,9	1,0	58,3
3,80	1	0,9	1,0	59,2
3,83	1	0,9	1,0	60,2
4,25	1	0,9	1,0	61,2
4,33	4	3,5	3,9	65,0
4,67	4	3,5	3,9	68,9
4,83	1	0,9	1,0	69,9
5,00	2	1,7	1,9	71,8
5,20	1	0,9	1,0	72,8
5,75	1	0,9	1,0	73,8
5,80	1	0,9	1,0	74,8
6,00	3	2,6	2,9	77,7
6,33	1	0,9	1,0	78,6
6,67	2	1,7	1,9	80,6
7,00	1	0,9	1,0	81,6
7,60	1	0,9	1,0	82,5
7,67	3	2,6	2,9	85,4

8,00	1	0,9	1,0	86,4
8,50	1	0,9	1,0	87,4
9,00	1	0,9	1,0	88,3
9,33	1	0,9	1,0	89,3
10,00	1	0,9	1,0	90,3
10,25	1	0,9	1,0	91,3
11,00	1	0,9	1,0	92,2
11,25	1	0,9	1,0	93,2
11,50	1	0,9	1,0	94,2
12,67	1	0,9	1,0	95,1
13,00	1	0,9	1,0	96,1
14,00	1	0,9	1,0	97,1
16,00	1	0,9	1,0	98,1
24,00	1	0,9	1,0	99,0
33,00	1	0,9	1,0	100,0
Total	103	89,6	100,0	
Valeurs manquantes	12	10,4		
Total	115	100,0		

9. Fréquence des activités formelles

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	12	10,4	11,7	11,7
0,17	5	4,3	4,9	16,5
0,33	22	19,1	21,4	37,9
0,40	1	0,9	1,0	38,8
0,50	11	9,6	10,7	49,5
0,60	1	0,9	1,0	50,5
0,67	13	11,3	12,6	63,1
0,75	2	1,7	1,9	65,0
0,80	1	0,9	1,0	66,0
<u>0,83</u>	2	1,7	1,9	68,0
1,00	10	8,7	9,7	77,7
1,17	1	0,9	1,0	78,6
1,25	1	0,9	1,0	79,6
1,33	6	5,2	5,8	85,4
1,50	1	0,9	1,0	86,4
1,75	1	0,9	1,0	87,4
1,83	1	0,9	1,0	88,3
2,00	4	3,5	3,9	92,2
2,40	1	0,9	1,0	93,2
2,67	2	1,7	1,9	95,1
3,00	2	1,7	1,9	97,1
3,50	1	0,9	1,0	98,1
5,00	1	0,9	1,0	99,0
7,00	1	0,9	1,0	100,0
Total	103	89,6	100,0	
Valeurs manquantes	12	10,4		
Total	115	100,0		

10. Fréquence des contacts informels

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
<u>0,00</u>	61	53,0	57,5	57,5
0,17	8	7,0	7,5	65,1
0,20	1	0,9	0,9	66,0
0,25	1	0,9	0,9	67,0
0,33	8	7,0	7,5	74,5
0,40	1	0,9	0,9	75,5
0,50	1	0,9	0,9	76,4
0,67	9	7,8	8,5	84,9
0,75	2	1,7	1,9	86,8
0,83	1	0,9	0,9	87,7
1,00	4	3,5	3,8	91,5
1,17	1	0,9	0,9	92,5
1,20	1	0,9	0,9	93,4
1,33	5	4,3	4,7	98,1
1,67	1	0,9	0,9	99,1
4,00	1	0,9	0,9	100,0
Total	106	92,2	100,0	
Valeurs manquantes	9	7,8		
Total	115	100,0		

11. Fréquence de la satisfaction des éducateurs de l'implication des parents

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	2	1,8	2,4	2,4
0,63	1	0,9	1,2	3,6
0,67	2	1,8	2,4	6,0
1,00	1	0,9	1,2	7,1
1,17	1	0,9	1,2	8,3
1,39	1	0,9	1,2	9,5
1,39	1	0,9	1,2	10,7
1,40	1	0,9	1,2	11,9
1,50	7	6,4	8,3	20,2
1,56	1	0,9	1,2	21,4
1,61	2	1,8	2,4	23,8
1,61	1	0,9	1,2	25,0
1,67	5	4,6	6,0	31,0
1,83	3	2,8	3,6	34,5
1,83	1	0,9	1,2	35,7
1,88	1	0,9	1,2	36,9
2,00	8	7,3	9,5	46,4
2,17	2	1,8	2,4	48,8
2,17	3	2,8	3,6	52,4
<u>2,20</u>	1	0,9	1,2	53,6
2,25	2	1,8	2,4	56,0
2,28	1	0,9	1,2	57,1
2,33	1	0,9	1,2	58,3
2,33	7	6,4	8,3	66,7
2,38	1	0,9	1,2	67,9
2,39	1	0,9	1,2	69,0
2,50	5	4,6	6,0	75,0
2,67	4	3,7	4,8	79,8
2,67	1	0,9	1,2	81,0
2,72	1	0,9	1,2	82,1
2,75	1	0,9	1,2	83,3
2,83	2	1,8	2,4	85,7
2,83	1	0,9	1,2	86,9
3,00	11	10,1	13,1	100,0
Total	84	77,1	100,0	
Valeurs manquantes	25	23,0		
Total	109	100,0		

11.a. Fréquence de la satisfaction des éducateurs de l'implication du père

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	1	0,9	1,9	1,9
0,33	1	0,9	1,9	3,8
0,50	1	0,9	1,9	5,8
0,67	1	0,9	1,9	7,7
0,75	2	1,8	3,8	11,5
1,00	4	3,7	7,7	19,2
1,17	2	1,8	3,8	23,1
1,25	1	0,9	1,9	25,0
1,33	2	1,8	3,8	28,8
1,40	1	0,9	1,9	30,8
1,50	1	0,9	1,9	32,7
1,67	1	0,9	1,9	34,6
1,75	2	1,8	3,8	38,5
1,80	1	0,9	1,9	40,4
1,83	3	2,8	5,8	46,2
2,00	7	6,4	13,5	59,6
2,17	2	1,8	3,8	63,5
2,20	1	0,9	1,9	65,4
2,25	1	0,9	1,9	67,3
2,33	7	6,4	13,5	80,8
2,50	1	0,9	1,9	82,7
2,67	4	3,7	7,7	90,4
2,83	1	0,9	1,9	92,3
3,00	4	3,7	7,7	100,0
Total	52	47,7	100,0	
Valeurs manquantes	57	52,3		
Total	109	100,0		

11.b. Fréquence de la satisfaction des éducateurs de l'implication de la mère

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	2	1,8	2,5	2,5
0,50	1	0,9	1,3	3,8
0,67	1	0,9	1,3	5,0
1,00	2	1,8	2,5	7,5
1,17	2	1,8	2,5	10,0
1,40	1	0,9	1,3	11,3
1,60	1	0,9	1,3	12,5
1,67	7	6,4	8,8	21,3
1,83	5	4,6	6,3	27,5
2,00	12	11,0	15,0	42,5
2,25	2	1,8	2,5	45,0
2,33	11	10,1	13,8	58,8
2,50	3	2,8	3,8	62,5
2,60	1	0,9	1,3	63,8
2,67	5	4,6	6,3	70,0
2,75	3	2,8	3,8	73,8
2,80	1	0,9	1,3	75,0
2,83	3	2,8	3,8	78,8
3,00	17	15,6	21,3	100,0
Total	80	73,4	100,0	
Valeurs manquantes	29	26,6		
Total	109	100,0		

12. Fréquence de la satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	2	1,8	2,8	2,8
0,50	3	2,8	4,2	7,0
0,67	1	0,9	1,4	8,5
0,83	1	0,9	1,4	9,9
1,00	4	3,7	5,6	15,5
1,13	1	0,9	1,4	16,9
1,17	1	0,9	1,4	18,3
1,17	1	0,9	1,4	19,7
1,20	1	0,9	1,4	21,1
1,20	1	0,9	1,4	22,5
1,25	5	4,6	7,0	29,6
1,33	5	4,6	7,0	36,6
1,40	1	0,9	1,4	38,0
1,50	3	2,8	4,2	42,3
1,67	1	0,9	1,4	43,7
1,67	1	0,9	1,4	45,1
1,75	2	1,8	2,8	47,9
1,83	2	1,8	2,8	50,7
1,83	1	0,9	1,4	52,1
1,92	1	0,9	1,4	53,5
2,00	16	15,0	22,5	76,1
2,08	1	0,9	1,4	77,5
2,17	2	1,8	2,8	80,3
2,33	5	4,6	7,0	87,3
2,40	1	0,9	1,4	88,7
2,42	1	0,9	1,4	90,1
2,50	4	3,7	5,6	95,8
2,67	2	1,8	2,8	98,6
3,00	1	0,9	1,4	100,0
Total	71	65,1	100,0	
Valeurs manquantes	38	35,0		
Total	109	100,0		

12.a. Fréquence de la satisfaction des éducateurs de l'adéquation du père

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	2	1,8	4,8	4,8
0,50	1	0,9	2,4	7,1
0,67	1	0,9	2,4	9,5
0,80	1	0,9	2,4	11,9
0,83	1	0,9	2,4	14,3
1,00	4	3,7	9,5	23,8
1,33	7	6,4	16,7	40,5
1,50	1	0,9	2,4	42,9
1,67	2	1,8	4,8	47,6
1,83	2	1,8	4,8	52,4
2,00	11	10,1	26,2	78,6
2,20	1	0,9	2,4	81,0
2,33	3	2,8	7,1	88,1
2,50	3	2,8	7,1	95,2
2,67	2	1,8	4,8	100,0
Total	42	38,5	100,0	
Valeurs manquantes	67	61,5		
Total	109	100,0		

12.b. Fréquence de la satisfaction des éducateurs de l'adéquation de la mère

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulatif
0,00	2	1,8	3,1	3,1
0,50	2	1,8	3,1	6,3
0,67	1	0,9	1,6	7,8
1,00	5	4,6	7,8	15,6
1,17	3	2,8	4,7	20,3
1,20	1	0,9	1,6	21,9
1,25	2	1,8	3,1	25,0
1,33	5	4,6	7,8	32,8
1,40	1	0,9	1,6	34,4
1,60	1	0,9	1,6	35,9
1,67	2	1,8	3,1	39,1
1,75	1	0,9	1,6	40,6
1,83	3	2,8	4,7	45,3
2,00	19	17,4	29,7	75,0
2,17	1	0,9	1,6	76,6
2,33	7	6,4	10,9	87,5
2,50	3	2,8	4,7	92,2
2,60	1	0,9	1,6	93,8
2,67	2	1,8	3,1	96,9
3,00	2	1,8	3,1	100,0
Total	64	58,7	100,0	
Valeurs manquantes	45	41,3		
Total	109	100,0		

APPENDICE F : Perception des parents de leur implication selon les caractéristiques des parents et des adolescents

Possibilité de séjours à la maison selon les caractéristiques
des parents et des adolescents

	Avec restriction N (%)	Sans restriction N (%)	Total* N (%)	dl	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	0,48	0,07	0.49
Travailleur	28 (39,4)	43 (60,6)	71 (100,0)				
Pas travailleur	10 (32,3)	21 (67,7)	31 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	3,34	0,18	0.07
Masculin	31 (42,5)	42 (57,5)	73 (100,0)				
Féminin	7 (23,3)	23 (76,7)	30 (100,0)				
Âge des adolescents				1	1,08	0,10	0.30
13-15 ans	20 (32,8)	41 (67,2)	61 (100,0)				
16-17 ans	18 (42,9)	24 (57,1)	42 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	10,02	0,32	0.00
LPJ	16 (25,0)	48 (75,0)	64 (100,0)				
LJC	19 (57,6)	14 (42,4)	33 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	12,74	0,35	0.00
Foyer de groupe	2 (7,7)	24 (92,3)	26 (100,0)				
Centre de réadaptation	36 (46,8)	41 (53,2)	77 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,57	0,08	0.45
Adéquat	19 (33,3)	38 (66,7)	57 (100,0)				
Dégradé	14 (41,2)	20 (58,8)	34 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Nombre de visites des parents au CRJDA selon les caractéristiques
des parents et des adolescents

	Moins d'une fois par semaine N (%)	Une fois par semaine N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	4,72	0,22	0.03
Travailleur	38 (53,5)	33 (46,5)	71 (100,0)				
Pas travailleur	23 (76,7)	7 (23,3)	30 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	1,51	0,12	0.22
Masculin	41 (56,9)	31 (43,1)	72 (100,0)				
Féminin	21 (70,0)	9 (30,0)	30 (100,0)				
Âge des adolescents				1	0,48	0,02	0.83
13-15 ans	37 (61,7)	23 (38,3)	60 (100,0)				
16-17 ans	25 (59,5)	17 (40,5)	42 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	5,44	0,24	0.02
LPJ	44 (69,8)	19 (30,2)	63 (100,0)				
LJC	15 (45,5)	18 (54,5)	33 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	8,31	0,29	0.00
Foyer de groupe	22 (84,6)	4 (15,4)	26 (100,0)				
Centre de réadaptation	40 (52,6)	36 (47,4)	76 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,01	0,01	0.92
Adéquat	34 (60,7)	22 (39,3)	56 (100,0)				
Dégradé	21 (61,8)	13 (38,2)	34 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Nature des contacts des parents avec les intervenants selon les
caractéristiques des parents et des adolescents

	Pas tenu compte de l'avis des parents N (%)	Tenu compte de l'avis des parents N (%)	Total* N (%)	dl	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents							
Travailleur	41 (53,9)	35 (46,1)	76 (100,0)	1	0,27	0,05	0.60
Pas travailleur	19 (59,4)	13 (40,6)	32 (100,0)				
Sexe des adolescents							
Masculin	42 (56,0)	33 (44,0)	75 (100,0)	1	0,09	0,03	0.77
Féminin	18 (52,9)	16 (47,1)	34 (100,0)				
Âge des adolescents							
13-15 ans	35 (53,8)	30 (46,2)	65 (100,0)	1	0,09	0,03	0.76
16-17 ans	25 (56,8)	19 (43,2)	44 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents							
LPJ	35 (50,7)	34 (49,3)	69 (100,0)	1	1,12	0,10	0.29
LJC	21 (61,8)	13 (38,2)	34 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents							
Foyer de groupe	12 (44,4)	15 (55,6)	27 (100,0)	1	1,63	0,12	0.20
Centre de réadaptation	48 (58,5)	34 (41,5)	82 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents							
Adéquat	35 (58,3)	25 (41,7)	60 (100,0)	1	0,28	0,05	0.60
Dégradé	19 (52,8)	17 (47,2)	36 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Satisfaction des parents du nombre de contacts selon les
caractéristiques des parents et des adolescents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	1,49	0,13	0.22
Travailleur	22 (34,9)	41 (65,1)	63 (100,0)				
Pas travailleur	14 (48,3)	15 (51,7)	29 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,03	0,02	0.86
Masculin	24 (38,1)	39 (61,9)	63 (100,0)				
Féminin	12 (40,0)	18 (60,0)	30 (100,0)				
Âge des adolescents				1	0,22	0,05	0.64
13-15 ans	21 (36,8)	36 (63,2)	57 (100,0)				
16-17 ans	15 (41,7)	21 (58,3)	36 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	0,01	0,01	0.93
LPJ	23 (38,3)	37 (61,7)	60 (100,0)				
LJC	11 (39,3)	17 (60,7)	28 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	0,96	0,10	0.33
Foyer de groupe	8 (30,8)	18 (69,2)	26 (100,0)				
Centre de réadaptation	28 (41,8)	39 (58,2)	67 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,71	0,09	0.40
Adéquat	17 (33,3)	34 (66,7)	51 (100,0)				
Dégradé	14 (42,4)	19 (57,6)	33 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Satisfaction des parents de la nature des contacts selon les
caractéristiques des parents et des adolescents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	0,05	0,02	0.82
Travailleur	35 (57,4)	26 (42,6)	61 (100,0)				
Pas travailleur	15 (60,0)	10 (40,0)	25 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,02	0,01	0.90
Masculin	34 (58,6)	24 (41,4)	58 (100,0)				
Féminin	16 (57,1)	12 (42,9)	28 (100,0)				
Âge des adolescents				1	0,01	0,01	0.92
13-15 ans	30 (57,7)	22 (42,3)	52 (100,0)				
16-17 ans	20 (58,8)	14 (41,2)	34 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	1,93	0,15	0.17
LPJ	28 (51,9)	26 (48,1)	54 (100,0)				
LJC	19 (67,9)	9 (32,1)	28 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	1,26	0,12	0.26
Foyer de groupe	10 (47,6)	11 (52,4)	21 (100,0)				
Centre de réadaptation	40 (61,5)	25 (38,5)	65 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	1,12	0,12	0.29
Adéquat	24 (51,1)	23 (48,9)	47 (100,0)				
Dégradé	19 (63,3)	11 (36,7)	30 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

APPENDICE G : Perception des éducateurs de l'implication des parents selon les caractéristiques des parents et des adolescents

Nombre de sorties des adolescents dans leur milieu naturel selon les
caractéristiques des parents et des adolescents

	Moins de 7 N (%)	8 ou plus N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	1,38	0,17	0.24
Travailleur	19 (54,3)	16 (45,7)	35 (100,0)				
Pas travailleur	5 (35,7)	9 (64,3)	14 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,02	0,02	0.90
Masculin	17 (48,6)	18 (51,4)	35 (100,0)				
Féminin	7 (46,7)	8 (53,3)	15 (100,0)				
Âge des adolescents				1	2,07	0,20	0.15
13-15 ans	15 (41,7)	21 (58,3)	36 (100,0)				
16-17 ans	9 (64,3)	5 (35,7)	14 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	5,89	0,34	0.02
LPJ	14 (37,8)	23 (62,2)	37 (100,0)				
LJC	10 (76,9)	3 (23,1)	13 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	0,02	0,02	0.90
Foyer de groupe	7 (46,7)	8 (53,3)	15 (100,0)				
Centre de réadaptation	17 (48,6)	18 (51,4)	35 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,11	0,05	0.75
Adéquat	11 (50,0)	11 (50,0)	22 (100,0)				
Dégradé	9 (45,0)	11 (55,0)	20 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Ensemble des activités selon les caractéristiques
des parents et des adolescents

	Moins de 4 N (%)	5 ou plus N (%)	Total* N (%)	dl	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	2,07	0,14	0.15
Travailleur	40 (52,6)	36 (47,4)	76 (100,0)				
Pas travailleur	12 (37,5)	20 (62,5)	32 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,01	0,01	0.93
Masculin	36 (48,0)	39 (52,0)	75 (100,0)				
Féminin	16 (47,1)	18 (52,9)	34 (100,0)				
Âge des adolescents				1	0,15	0,04	0.70
13-15 ans	32 (49,2)	33 (50,8)	65 (100,0)				
16-17 ans	20 (45,5)	24 (54,5)	44 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	0,82	0,09	0.36
LPJ	32 (46,4)	37 (53,6)	69 (100,0)				
LJC	19 (55,9)	15 (44,1)	34 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	0,15	0,04	0.70
Foyer de groupe	12 (44,4)	15 (55,6)	27 (100,0)				
Centre de réadaptation	40 (48,8)	42 (51,2)	82 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,71	0,08	0.40
Adéquat	31 (49,2)	32 (50,8)	63 (100,0)				
Dégradé	15 (40,5)	22 (59,5)	37 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 115 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Nombre d'appels téléphoniques selon les caractéristiques
des parents et des adolescents

	Moins de 3 N (%)	4 ou plus N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	3,79	0,19	0.05
Travailleur	47 (67,1)	23 (32,9)	70 (100,0)				
Pas travailleur	15 (46,9)	17 (53,1)	32 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,85	0,09	0.36
Masculin	40 (57,1)	30 (42,9)	70 (100,0)				
Féminin	22 (66,7)	11 (33,3)	33 (100,0)				
Âge des adolescents				1	0,15	0,04	0.70
13-15 ans	37 (58,7)	26 (41,3)	63 (100,0)				
16-17 ans	25 (62,5)	15 (37,5)	40 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	0,05	0,02	0.82
LPJ	41 (59,4)	28 (40,6)	69 (100,0)				
LJC	21 (61,8)	13 (38,2)	34 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	0,20	0,04	0.66
Foyer de groupe	16 (64,0)	9 (36,0)	25 (100,0)				
Centre de réadaptation	46 (59,0)	32 (41,0)	78 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,01	0,01	0.95
Adéquat	34 (60,7)	22 (39,3)	56 (100,0)				
Dégradé	21 (60,0)	14 (40,0)	35 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 115 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Nombre d'activités formelles selon les caractéristiques
des parents et des adolescents

	Moins de 1 N (%)	2 ou plus N (%)	Total N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents							
Travailleur	48 (68,6)	22 (31,4)	70 (100,0)	1	0,00	0,00	0.99
Pas travailleur	22 (68,8)	10 (31,3)	32 (100,0)				
Sexe des adolescents							
Masculin	47 (67,1)	23 (32,9)	70 (100,0)	1	0,07	0,03	0.80
Féminin	23 (69,7)	10 (30,3)	33 (100,0)				
Âge des adolescents							
13-15 ans	43 (68,3)	20 (31,7)	63 (100,0)	1	0,01	0,01	0.94
16-17 ans	27 (67,5)	13 (32,5)	40 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents							
LPJ	47 (68,1)	22 (31,9)	69 (100,0)	1	0,00	0,01	0.96
LJC	23 (67,6)	11 (32,4)	34 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents							
Foyer de groupe	12 (48,0)	13 (52,0)	25 (100,0)	1	6,04	0,24	0.01
Centre de réadaptation	58 (74,4)	20 (25,6)	78 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents							
Adéquat	38 (67,9)	18 (32,1)	56 (100,0)	1	0,24	0,05	0.62
Dégradé	22 (62,9)	13 (37,1)	35 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 115 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Nombre de contacts informels selon les caractéristiques
des parents et des adolescents

	0 N (%)	1 ou plus N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	2,69	0,16	0.10
Travailleur	36 (51,4)	34 (48,6)	70 (100,0)				
Pas travailleur	22 (68,8)	10 (31,3)	32 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,00	0,00	0.97
Masculin	40 (57,1)	30 (42,9)	70 (100,0)				
Féminin	19 (57,6)	14 (42,4)	33 (100,0)				
Âge des adolescents				1	0,14	0,04	0.71
13-15 ans	37 (58,7)	26 (41,3)	63 (100,0)				
16-17 ans	22 (55,0)	18 (45,0)	40 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	1,10	0,10	0.29
LPJ	42 (60,9)	27 (39,1)	69 (100,0)				
LJC	17 (50,0)	17 (50,0)	34 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	1,16	0,11	0.28
Foyer de groupe	12 (48,0)	13 (52,0)	25 (100,0)				
Centre de réadaptation	47 (60,3)	31 (39,7)	78 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,71	0,09	0.40
Adéquat	33 (56,9)	25 (43,1)	58 (100,0)				
Dégradé	23 (65,7)	12 (34,3)	35 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 115 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Satisfaction des éducateurs de l'implication des parents selon les
caractéristiques des parents et des adolescents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	1,01	0,11	0.32
Travailleur	27 (49,1)	28 (50,9)	55 (100,0)				
Pas travailleur	17 (60,7)	11 (39,3)	28 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,96	0,11	0.33
Masculin	29 (50,0)	29 (50,0)	58 (100,0)				
Féminin	16 (61,5)	10 (38,5)	26 (100,0)				
Âge des adolescents				1	0,01	0,01	0.92
13-15 ans	27 (54,0)	23 (46,0)	50 (100,0)				
16-17 ans	18 (52,9)	16 (47,1)	34 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	1,94	0,15	0.16
LPJ	27 (48,2)	29 (51,8)	56 (100,0)				
LJC	18 (64,3)	10 (35,7)	28 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	0,78	0,10	0.38
Foyer de groupe	9 (45,0)	11 (55,0)	20 (100,0)				
Centre de réadaptation	36 (56,2)	28 (43,8)	64 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	0,47	0,08	0.49
Adéquat	22 (48,9)	23 (51,1)	45 (100,0)				
Dégradé	16 (57,1)	12 (42,9)	28 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

Satisfaction des éducateurs de l'adéquation des parents selon les
caractéristiques des parents et des adolescents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total* N (%)	df	X ²	phi	p
Statut d'activité des parents				1	3,84	0,23	0.05
Travailleur	21 (44,7)	26 (55,3)	47 (100,0)				
Pas travailleur	16 (69,6)	7 (30,4)	23 (100,0)				
Sexe des adolescents				1	0,01	0,01	0.91
Masculin	26 (53,1)	23 (46,9)	49 (100,0)				
Féminin	12 (54,5)	10 (45,5)	22 (100,0)				
Âge des adolescents				1	1,38	0,14	0.24
13-15 ans	28 (58,3)	20 (41,7)	48 (100,0)				
16-17 ans	10 (43,5)	13 (56,5)	23 (100,0)				
Contexte légal du placement des adolescents				1	0,84	0,11	0.36
LPJ	25 (50,0)	25 (50,0)	50 (100,0)				
LJC	13 (61,9)	8 (38,1)	21 (100,0)				
Milieu d'hébergement des adolescents				1	0,12	0,04	0.73
Foyer de groupe	9 (50,0)	9 (50,0)	18 (100,0)				
Centre de réadaptation	29 (54,7)	24 (45,3)	53 (100,0)				
Fonctionnement général des adolescents				1	1,50	0,16	0.22
Adéquat	16 (45,7)	19 (54,3)	35 (100,0)				
Dégradé	16 (61,5)	10 (38,5)	26 (100,0)				

*Il est à noter qu'un nombre de sujets inférieur à 109 au total, s'explique par le fait que la variable ne s'applique pas à certains adolescents ou que l'information demeure manquante.

APPENDICE H : Examen comparatif de la perception des parents et des éducateurs de l'implication des parents

Possibilité de séjours à la maison et satisfaction
des parents du nombre de contacts

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Avec restriction	14 (43,8)	18 (56,3)	32 (100,0)	1	0,41	0,07	0.52
Sans restriction	21 (36,8)	36 (63,2)	57 (100,0)				

Nombre de visites des parents au CRJDA et satisfaction
des parents du nombre de contacts

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Moins d'une fois par semaine	21 (40,4)	31 (59,6)	52 (100,0)	1	0,16	0,04	0.69
Plus d'une fois par semaine	13 (36,1)	23 (63,9)	36 (100,0)				

Nature des contacts des parents avec les intervenants et satisfaction
des parents de la nature des contacts

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Pas tenu compte de l'avis des parents	33 (67,3)	16 (32,7)	49 (100,0)	1	3,97	0,22	0.05
Tenu compte de l'avis des parents	17 (45,9)	20 (54,1)	37 (100,0)				

Nombre de sorties des adolescents dans le milieu naturel et satisfaction
des éducateurs de l'implication des parents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	P
Moins de 7	13 (54,2)	11 (45,8)	24 (100,0)	1	0,02	0,02	0.88
8 ou plus	13 (52,0)	12 (48,0)	25 (100,0)				

Ensemble des activités et satisfaction des
éducateurs de l'implication des parents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Moins de 4	21 (50,0)	21 (50,0)	42 (100,0)	1	0,43	0,07	0.51
5 ou plus	24 (57,1)	18 (42,9)	42 (100,0)				

Nombre d'appels téléphoniques et satisfaction des
éducateurs de l'adéquation des parents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Moins de 3	21 (52,5)	19 (47,5)	40 (100,0)	1	0,04	0,02	0.85
4 ou plus	17 (54,8)	14 (45,2)	31 (100,0)				

Nombre d'activités formelles et satisfaction des
éducateurs de l'adéquation des parents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Moins de 1	23 (52,3)	21 (47,7)	44 (100,0)	1	0,07	0,03	0.79
2 ou plus	15 (55,6)	12 (44,4)	27 (100,0)				

Nombre de contacts informels et satisfaction des
éducateurs de l'adéquation des parents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
0	22 (55,0)	18 (45,0)	40 (100,0)	1	0,08	0,03	0.78
1 ou plus	16 (51,6)	15 (48,4)	31 (100,0)				

Possibilité de séjour à la maison et nombre de sorties
des adolescents dans leur milieu naturel

	Moins de 7 N (%)	8 ou plus N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Avec restriction	11 (73,3)	4 (26,7)	15 (100,0)	1	6,23	0,36	0.01
Sans restriction	11 (34,4)	21 (65,6)	32 (100,0)				

Possibilité de séjour à la maison et
ensemble des activités

	Moins de 4 N (%)	5 ou plus N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Avec restriction	14 (36,8)	24 (63,2)	38 (100,0)	1	3,30	0,18	0.07
Sans restriction	36 (55,4)	29 (44,6)	65 (100,0)				

Nombre de visites des parents au CRJDA et nombre de sorties
des adolescents dans leur milieu naturel

	Moins de 7 N (%)	8 ou plus N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Moins d'une fois par semaine	15 (44,1)	19 (55,9)	34 (100,0)	1	0,36	0,09	0.55
Plus d'une fois par semaine	7 (53,8)	6 (46,2)	13 (100,0)				

Nombre de visites des parents au CRJDA et
ensemble des activités

	Moins de 4 N (%)	5 ou plus N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Moins d'une fois par semaine	29 (46,8)	33 (53,2)	62 (100,0)	1	0,32	0,06	0,57
Plus d'une fois par semaine	21 (52,5)	19 (47,5)	40 (100,0)				

Nature des contacts des parents avec les intervenants et
nombre d'appels téléphoniques

	Moins de 3 N (%)	4 ou plus N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Pas tenu compte de l'avis des parents	33 (58,9)	23 (41,1)	56 (100,0)	1	0,08	0,03	0,78
Tenu compte de l'avis des parents	29 (61,7)	18 (38,3)	47 (100,0)				

Nature des contacts des parents avec les intervenants et
nombre d'activités formelles

	Moins de 1 N (%)	2 ou plus N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Pas tenu compte de l'avis des parents	40 (71,4)	16 (28,6)	56 (100,0)	1	0,68	0,08	0,41
Tenu compte de l'avis des parents	30 (63,8)	17 (36,2)	47 (100,0)				

Nature des contacts des parents avec les intervenants et
nombre de contacts informels

	0 N (%)	1 ou plus N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Pas tenu compte de l'avis des parents	30 (53,6)	26 (46,4)	56 (100,0)	1	0,69	0,08	0.41
Tenu compte de l'avis des parents	29 (61,7)	18 (38,3)	47 (100,0)				

Satisfaction des parents du nombre de contacts et satisfaction
des éducateurs de l'implication des parents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Faible	20 (69,0)	9 (31,0)	29 (100,0)	1	3,20	0,21	0.07
Élevée	21 (47,7)	23 (52,3)	44 (100,0)				

Satisfaction des parents de la nature des contacts et satisfaction
des éducateurs de l'adéquation des parents

	Faible N (%)	Élevée N (%)	Total N (%)	dl	X ²	phi	p
Faible	20 (57,1)	15 (42,9)	35 (100,0)	1	0,48	0,09	0.49
Élevée	11 (47,8)	12 (52,2)	23 (100,0)				